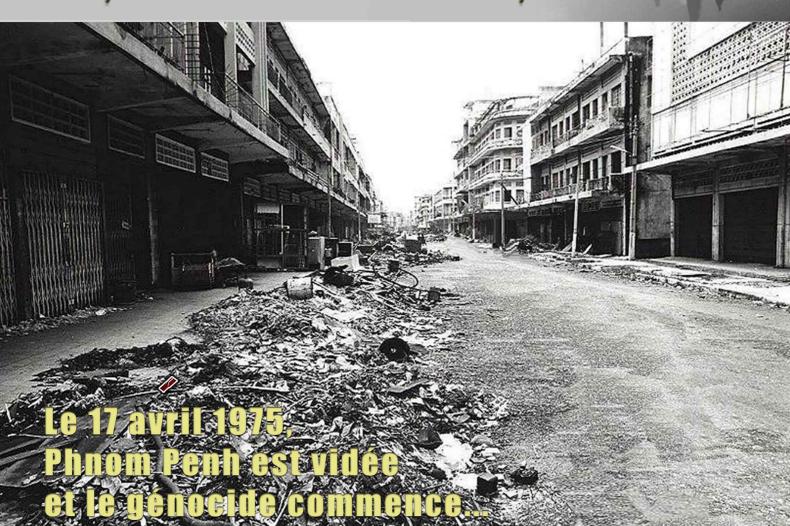
ML'Ecvit d'Angkoré
Le magazine de la jeunesse cambodgienne en France



Le devoir de mémoire

17 avril 2005, 30^e commémoration du génocide commis pendant le régime des Khmers rouges

Sommaire

Édito	2
Hommage ▶ A Madeleine Giteau, les Khmers reconnaissants	3
Spectacle ▶ La journée du Cambodge du 29 janvier 2005 à Neuilly sur Marne ▶ A vos agendas	4
Exposition → Chroniques d'un génocide : Cambodge 1975 - 1979	5
Entretien → avec Vandy Kaonn	6
Commémoration 1975-2005, le devoir de mémoire, une nécessité 17 avril 2005, journée de commémorat du génocide commis pendant le régime des Khmers rouges Le programme des événements de la journée du 17 avril 2005	7 ior 8
 Dossier Le génocide khmer rouge 30 ans après, dans l'attente d'un hypothétique procès Les Khmers rouges : de la genèse à la chute L'idéologie meurtrière des Khmers Rouges 30 ans après, les survivants témoignent Quel tribunal pour juger les Khmers Rouges Les dirigeants khmers rouges coupables de crimes contre l'humanité et de génocide 	12 13 14 16 20
Zoom 3 associations honorant la mémoire des vitimes du génocide khmer rouge et défendant les droits des survivants. CVKR MVGKR VGKR	
Recette Le Khor Sach Tchrouk	27
Annonces	28

L'ÉCRIT D'ANGKOR

Une publication de AAJ (Asie Aide à la Jeunesse)
Adresse postale : 81 av. Marceau - 92400 Courbevoie
Email : lecritdangkor@free.fr
Information Tél. : 06 15 94 09 14
édition trimestrielle - N° ISSN en cours
Abonnement annuel : 15 euros

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de AAJ.

ÉDITORIAL

Après la neige, le printemps!

L'hiver est enfin passé, et avril annonce le retour du soleil et son cortège printanier. C'est le temps des inévitables flirts et des ballades insouciantes, le temps des examens et des soirées enivrantes, le monde s'habille à fleur de peau de sa beauté désarmante, et offre une invitation à l'éveil des sens toujours palpitante.

Mais alors que les bourgeons sortent leur tête timidement, la parole est prise résolument pour annoncer la venue de ce "printemps des peuples". Liberté, justice et fraternité! Ces mots descendent les rues. Et les parades s'enchaînent dans une ambiance bon enfant, donnant toujours aux gens, l'occasion de se réunir, tantôt pour l'école, tantôt pour la santé, toujours pour l'avenir.

Cette saison de tous les parfums, diffuse aussi l'odeur du chagrin, celui des adieux et des senteurs plus tristes que suggèrent recueillements d'un peuple et disparitions sinistres.

Tendant l'oreille, l'appel du cœur se fait plus fort, et cette année, le monde s'apprête à vivre encore, le retour dans les mémoires, de la faim, de la nuit noire.

Cette douloureuse mémoire, feu Madeleine Giteau en connaissait l'Histoire, laissant sur son sillage les traces d'illustres personnages, sous les traits durs des statues grisâtres qui témoignent des temps qui ont voulu les abattrent.

Madame a vécu, mais son œuvre reste, comme pour susciter de nouvelles vocations et donner à ceux qui nourrissent de sages espérances, des raisons d'écrire de nouvelles pages, des raisons de saisir leurs chances.

Et c'est sous ces auspices heureuses que s'ouvre une année prometteuse. Bonne année à tous ! Cocorico....

Visal KAING

A l'occasion du Nouvel An Khmer 2549 de l'ère bouddhique, toute l'équipe de L'Ecrit d'Angkor vous souhaite une bonne et heureuse année du Coq.

សូមជូនពរប្រាំប្រការ គឺ អាយុ វណ្ណៈ សុខៈ ពលៈ និង បដិភានៈ កុំបីឃ្លៀងឃ្លាតឡើយ

Remerciements

Le comité de rédaction composé de Fodel Berrichi, Borane Huy, Visal Kaing, Socrate Lao, Monica Lim, Nicolas Meas, Hisham Mousar, Joty Mousar, Sovattha Nhem, Sophoat Ngau, Thaséda Ou, Vuthy Sok, Sovichea Vanny, Prasnar Yi et Thearron Sieng You souhaitent remercier:

▶ Thierry By pour la conception graphique du magazine.

Nous tenons également à remercier les personnes suivantes pour leur participation à la rédaction des articles dans ce huitième numéro :

▶ D.S. Capron, Lida Chan, Florence Martin, Sophinie Ong, Ravy Pich et Bomnang Ung.

A Madeleine GITEAU, les Khmers reconnaissants

Le 25 février 2005, le Cambodge a perdu une grande amie en la personne de Madeleine Giteau, décédée des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de 86 ans, à son domicile de Chilly Mazarin (Essonne).

a cérémonie des funérailles s'est tenue le lundi 7 mars dernier à l'église catholique Sainte Thérèse de Pierrefitte (Seine Saint Denis) ; Madeleine Giteau, selon sa volonté, a ensuite été incinérée au funérarium de Villetaneuse (Seine Saint Denis).

Nous nous associons à la peine ressentie par ses proches et tenons à exprimer notre profonde émotion suite à la disparition de cette dame très attachante, toujours disponible pour partager ses immenses connaissances et sa passion pour la culture khmère.

Amoureuse du Cambodge, Madeleine Giteau avait consacré sa carrière à étudier l'art khmer. C'est ce travail passionné de toute une vie qui a contribué à préserver et faire connaître le patrimoine culturel cambodgien et la civilisation khmère aux Cambodgiens et au monde entier. Elle disait d'ailleurs que nul ne pouvait approcher le Cambodge sans s'attacher affectivement à ce pays et à ses habitants.

C'est en 1946, alors âgée de 28 ans et licenciée d'histoire et de géographie, qu'elle part pour la première fois au Cambodge pour y être enseignante d'histoire à Phnom Penh, poste qu'elle occupera pendant dix années.

De 1956 à 1966, elle est nommée conservateur du musée national des beaux arts de Phnom Penh, lequel est placé sous la responsabilité scientifique de l'Ecole Française d'Extrème-Orient (EFEO). Elle est par ailleurs chargée, à partir de 1963, de la réorganisation du musée du Vat Po Veal de Battambang et de la création du musée provincial de cette ville.

Elle contribue également à la formation de jeunes historiens de l'art en enseignant cette matière à l'université royale des beaux arts de 1966 à 1968.

Alors que les études ont largement porté sur l'art pré-angkorien et angkorien, Madeleine Giteau décide de s'intéresser aux périodes suivantes, sa tâche est d'autant plus difficile que les matériaux utilisés sont plus légers et moins propices à la conservation. Elle entreprend des recherches sur le terrain, en particulier un inventaire des richesses artistiques des provinces du Cambodge, spécialement des peintures murales des monastères bouddhiques. Ses travaux sont interrompus par les bouleversements politiques de 1970 qui l'obligent à revenir en France. Elle rédige alors sa thèse sur l'iconographie du Cambodge post-angkorien qu'elle présente en 1974, devient docteur d'état et professeur à l'université de la Sorbonne.

En 1985 Madeleine Giteau prend sa retraite mais reste très active et continue ses travaux de recherches et d'écriture. Dès 1990, dans le cadre de la réinstallation de l'EFEO au Cambodge, elle est sollicitée pour étudier les possibilités de nouvelles recherches et retourne au pays des temples d'Angkor qui continue toujours de la fasciner. Elle retourne régulièrement au Cambodge pour poursuivre son travail sur les peintures murales des pagodes et publie en 2003 un ouvrage présentant trente peintures accompagnées de textes et légendes.

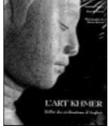
Ainsi, jusqu'à sa mort, elle se sera activement et généreusement dépensée pour que perdure la mémoire d'une civilisation glorieuse.

Monica LIM



Histoire d'Angkor, Paris, Kailash, 1996

L'art khmer, reflet des civilisations d'Angkor (avec Danielle Guéret), Paris, Somogy, 1996





PUBLICATIONS

Histoire du Cambodge, Paris, Hattier, 1956

Guide du musée national [de Phnom Penh], 2 vol. (1. La sculpture ; 2. Pièces archéologiques et stèles), Phnom Penh, 1960.

Les Khmers. Sculptures khmères, reflets de la civilisation d'Angkor, Fribourg, Office du Livre, 2ème éd 1972

Le bornage rituel des temples bouddhiques au Cambodge, Paris, EFEO, 1969

Iconographie du Cambodge post-angkorien, Paris, EFEO, 1975

Angkor, un peuple, un art, Fribourg, Office du Livre, 1976

Regards sur Angkor, Paris, Éditions Chapitre Douze, 1994

Histoire d'Angkor, Paris, Kailash, 1996

L'art khmer, reflet des civilisations d'Angkor (avec Danielle Guéret), Paris, Somogy, 1996

Chefs d'œuvre de la peinture cambodgienne dans les monastères bouddhiques post-angkoriens, Turin, CESMEO, 2003

La journée du Cambodge du 29 janvier 2005 à Neuilly sur Marne



et évènement a été organisé par l'association Charles Gravelle. M. Charles Gravelle, alors directeur de la Banque d'Indochine au Cambodge aux environs de 1910 et initiateur de la **Fondation Charles Gravelle** consacrée aux enfants métis en difficultés. L'association Charles Gravelle a été créée en avril 2004, afin de venir en aide à environ 250 orphelins répartis dans plusieurs villages du nord du Cambodge au coeur d'une région très difficile d'accès. Ces enfants, dont les parents sont décédés soit de faim, soit de l'explosion d'une mine ou même de la malaria, suivent une scolarité studieuse et tentent de survivre en produisant de l'artisanat.

Ainsi, une journée dédiée au Cambodge afin de récolter des fonds pour la continuité de leurs actions a été ponctuée d'une exposition de photographies du Cambodge réalisées par M.Gérald Labrosse ainsi que des photos réalisées par M. Charles Gravelle au début du siècle dernier; des stands d'articles en provenance du Cambodge étaient aussi en vente avec le soutien du Centre Kram Ngoy et Confirel. Et la journée se termina en beauté par une soirée dansante précédée de spectacles de danses traditionnelles cambodgiennes présentées par les associations BORANN et le GAJK (groupe artistique des jeunes khmers), mais aussi indiennes puisque le public a pu apprécier une représentation de danse tamoule.

Pour finir, voici les quelques mots encourageants d'Isabelle VILLAREAL, organisatrice de cette journée :

"Nous tenons à vous remercier, toutes et tous, d'être venus nombreux, d'avoir participé, de nous avoir soutenus et aidés jusqu'au bout, pour avoir rendu cette journée du 29 janvier 2005, si réussie. Ce fut une expérience tumultueuse, certes, mais superbe, très enrichissante et encourageante. Grâce à vous, nous avons pu récolter 2 600 euros net qui seront intégralement reversés à nos enfants du Cambodge. Ces enfants, ainsi que les personnes qui s'occupent d'eux (le père Ponchaud et les instituteurs)



pourront voir cette soirée à travers une cassette vidéo ou un CD. Ils sauront ainsi qu'il y a des personnes qui pensent à eux, malgré les milliers de kilomètres qui nous séparent. Merci à tous les artistes qui ont répondu favorablement de manière bénévole."

Borane HUY

TOUS A VOS AGENDAS

Bientôt ce sera le Nouvel An khmer et dans cette perspective, bon nombre d'associations sont sur le pied de guerre pour vous présenter diverses soirées dansantes et manifestations un peu partout en France, donc, tous à vos agendas :

19 Mars 2005 : Soirée du Centre Kram Ngoy à Noisiel

27 Mars 2005 : Soirée AKVO (Amitié Khmère du Val d'Oise) à Cergy.

10 Avril 2005 : Nouvel An à la pagode de Champs sur Marne.

04 au 15 Avril 2005 : Une série de conférences sur le génocide khmer rouge (Paris)

16 Avril 2005 : Conférence sur l'Art Khmer par le Professeur Khin Sok à la Maison du Cambodge (Paris 14)

17 Avril 2005 : Journée de commémoration du génocide commis sous le régime khmer rouge :

- Cérémonie traditionnelle à la Pagode de Vincennes

- Cérémonies religieuses et tables rondes à Paris 13

- Marche solennelle du Mur de la Paix à la Dalle des Droits de l'Homme (Paris 16)

23 Avril 2005 : Soirée AMC (association des médecins cambodgiens) à Coignières (Yvelines)

30 Avril 2005 : Soirée à Nantes par ACN (association des cambodgiens de Nantes)

30 Avril 2005 : Soirée AFK (Association Franco Khmère) à Amiens avec la participation du GAJK

07 Mai 2005 : Soirée de l'école khmère de Noisiel à Noisiel.

14 Mai 2005 : Soirée du nouvel an khmer à Pithiviers (45)

Chroniques d'un génocide : Cambodge, 1975 - 1979 Exposition à Lyon du 3 mars au 28 octobre 2005

Il s'agit de faire redécouvrir ce pays méconnu, pays de l'eau et de la mousson, qui fut ébranlé par l'utopie meurtrière de Pol Pot et de ses partisans. Des photos inédites, objets et manuscrits à l'appui, le Centre d'Histoire donne à voir les images d'un génocide passé sous silence.

I y a trente ans aujourd'hui que la page la plus sombre de l'histoire du Cambodge -et du monde- allait s'ouvrir, emportant près de deux millions de civils en cinq ans.

Cette tragédie, la plus importante en pertes humaines après les deux guerres mondiales, marquera à jamais un peuple chevillé à ses traditions et à ses racines.

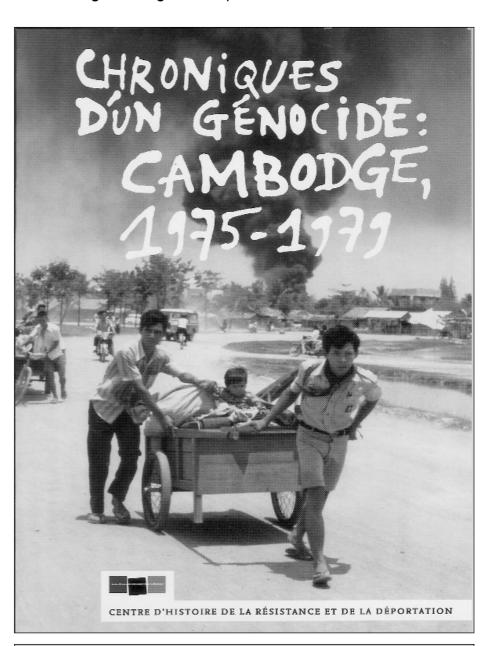
Tenter d'expliquer ce qui a pu se produire en 1975 serait vain, mais chacun saura, au détour de l'exposition "Chroniques d'un génocide", trouver certains éléments de réponses dans les évènements que ce siècle passé nous a malgré nous laissé en héritage.

Car si rares sont les rescapés de cette époque, les témoignages vivants sont partout : une photographie ou une fresque, au milieu de sculptures millénaires, sont autant d'indices, de tranches de vie, d'instants passés, froids ou émouvants, mais qui inspireront à chacun la curiosité et la fascination pour une culture qui aujourd'hui renaît de ses cendres et s'offre au grand public.

Cette période sombre qui se résume en un nom, Pol Pot, leader de la tristement célèbre armée des Khmers Rouges, est présentée pour la première fois en France, à Lyon, au musée de la Résistance, et inaugurée par M. Gérard Collomb, sénateur-maire de Lyon qui a accueillit l'exposition, et de M. Jean-Baptiste Richardier, Président de l'association HANDICAP INTERNATIONAL en France, à l'origine de nombreuses actions pour le déminage du Cambodge et d'aide à ses victimes.

Si aujourd'hui le Cambodge offre plus que jamais à ses visiteurs l'image d'une nation libérale et riche de ses monuments millénaires et uniques au monde, n'oubliez pas de visiter l'exposition "CHRONIQUES D'UN GENOCI-DE", qui rappellera à tous son devoir de mémoire et de vigilance face aux évènements que l'histoire nous a enseignée.

D.S. CAPRON



Autour de l'exposition :

Visites commentées de l'exposition (sur réservation) : Les dimanches 10 avril, 15 mai et 12 juin de 15h à 16h30

Jeudi 17 mars 2005 à 18h30 : Conférence de François Bizot, ethnologue, professeurs à l'école française d'Extrême-Orient, autour de son dernier ouvrage Portail, La table ronde, 2000, reéd. Gallimard, 2002

Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation 14, avenue Berthelot 69007 Lyon

> Tél. : 04 78 72 23 11 Contact : chrd@mairie-lyon.fr

Questions à Caroline GURRET, Responsable de l'exposition

EdA - Comment vous est venue cette idée, est ce en rapport au fait que cette année représente les 30 ans du génocide ?

C.G. - Oui tout à fait. Le projet s'inscrit, de surcroît, dans un travail au long court sur les génocides.

EdA - Quel public souhaitez-vous viser ?

C.G. - Tous les publics.

EdA - Quel est l'objectif de cette exposition ?

C.G. - L'objectif est de faire comprendre les processus qui ont conduit au génocide le plus meurtrier - en proportion - du siècle et de mettre l'accent sur la nécessité d'un procès.

EdA - Comment se découpe et se compose cette exposition ? Quel est le programme prévu ?

est le programme prévu ? C.G. - L'exposition est composée de trois parties :

- approche de la civilisation cambodgienne (approche historique, culturelle pour montrer que les Khmers rouges ont aussi tenté de détruire la culture du pays)
- le génocide : les leaders khmers rouges, la doctrine, la vie quotidienne, la violence, les purges, la répression
- le Cambodge aujourd'hui : les difficultés de sa reconstruction, la nécessité d'une justice, la question des mines antipersonnelles

EdA - Y a t il des intervenants cambodgiens ? Des témoignages de survivants ?

C.G. - Nous avons travaillé avec le Centre de documentation sur le génocide du Cambodge

EdA - Qu'attendez-vous de cette exposition ?

C.G. - Que l'on parle de ce génocide, peu évoqué par les médias pour une prise de conscience collective

EdA - Comment avez-vous préparé cette exposition ?

C.G. - Pour la recherche iconographique nous avons fait appel au Centre de documentation sur le génocide du Cambodge, à des agences de presse et à quelques collections particulières.

EdA - Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors de la préparation de cette exposition ? C.G. - Il a été difficile de concevoir

C.G. - Il a été difficile de concevoir l'exposition car il reste peu de documents iconographiques sur le régime Khmer rouge (qui a tenté d'effacer toute trace de ses exactions). Mais heureusement nous avons été aidé par le musée de Phnom Penh. "

Entretien avec Vandy Kaonn

Professeur de philosophie, journaliste, homme politique et écrivain. Vandy Kaonn est né en 1942 au Cambodge. Dans les années 70, il a fait des études de sociologie à la Sorbonne à Paris. Déporté par les Khmers rouges, il a subi comme tous les Cambodgiens les



camps de travail. De 1979 jusqu'en 1989 sous l'occupation vietnamienne, il s'est installé en politique. Remarqué pour ses propos très libres contre la corruption et contre la répression, Vandy Kaonn était une des personnalités non-communistes de la République Populaire du Cambodge. Menacé, il a décidé de s'installer en France en 1989. Pour reconstruire une mémoire de l'histoire du Cambodge, il a écrit deux livres qui s'intitulent : "Cambodge ou la politique sans les Cambodgiens" en 1993 et "Cambodge : la nuit sera longue" en 1996.

L'Ecrit d'Angkor - Quelles idées ont prévalu à la rédaction de vos livres ?

"La politique sans les Cambodgiens" est d'abord un rappel historique d'une période pendant laquelle le Cambodge cherchait sa voie. La lutte entre les " modernes " et les conservateurs d'une part et la manipulation étrangère de l'autre. "La nuit sera longue" est une tentative pour restituer une entité nationale aux Cambodgiens après une longue traversée parsemée de contradictions internes. Ces livres tentent, en particulier, de montrer un parcours par lequel le Cambodge s'engage dans une voie qui l'y conduit.

EdA - A l'annonce de la chute de Phnom Penh en 1975, la majorité des Cambodgiens vivant à l'étranger éprouvait un réel soulagement en espérant une ère de réconciliation nationale. Et vous, qu'en pensiez-vous ?

Effectivement, beaucoup avaient cru que la guerre allait tirer à sa fin. Quant à la réconciliation nationale, peu de gens y croyaient. Pour ma part, j'étais plutôt pessimiste car ni les Khmers rouges ni le prince Sihanouk n'étaient prêts à pardonner à ceux qui étaient restés avec Lon Nol et qui ne les avaient pas rejoints au maquis. En ce qui concerne les " intellectuels " non marxistes, le sort qui leur était réservé était certain car on était loin d'ignorer que le 17 avril 1975 c'est d'abord la victoire des communistes. Beaucoup de livres qui ont été écrits à ce sujet nous avaient déjà appris ce que c'est.

EdA - Pour vous, quels étaient les plans idéologiques des Khmers rouges ?

Pour moi, les Khmers rouges n'avaient aucun plan précis car d'abord, ils étaient divisés et ensuite c'est une victoire purement militaire. Pendant les premières heures, ils étaient dans un désarroi total. Seul l'écroulement du régime de Lon Nol fut leur objectif commun. Quant à la déportation, ce n'est ni un plan idéologique ni une mesure économique. C'est une vengeance pure et simple contre ceux qui n'avaient pas la même conception que la leur. L'exécution de la population est la logique qui découle de cette haine. Les barrages hydrauliques qu'ils voulaient construire étaient un défi contre la supériorité technique occidentale. Bien entendu, ils ont perdu le pari.

EdA - 30 ans plus tard, quelles explications, selon vous, pour le drame cambodgien ? 30 ans après la tragédie, il apparaît clair que le Cambodge a été le théâtre de la guerre entre les superpuissances de l'époque et entre "les frères ennemis". Les dirigeants Khmers qui y étaient impliqués - et qui le sont encore aujourd'hui pour des motifs obscurs - sont les artisans de cette tragédie. Il suffisait pourtant de défendre la neutralité dans ce conflit. Sihanouk avait cette possibilité.

EdA - Comment définissez-vous le génocide khmer rouge ?

Dans toutes les dictatures, le génocide était courant à cette époque. Vous le savez mieux que moi. Les Khmers rouges se pliaient à cette logique qu'Albert Camus a défini en ces termes: *"les sanglantes mathématiques qui ordonnent notre condition"*.

EdA - Jusqu'à l'heure actuelle, certains anciens dirigeants Khmers rouges ne regrettent absolument rien. Ils ne justifient pas ce qu'il s'est passé, ils parlent d'erreur historique. Quel est votre point de vue ?

Les dirigeants Khmers rouges sont des monstres. Il ne faut pas chercher à comprendre ces robots de l'Histoire à partir d'une logique qui est la nôtre. Quand ils parlent d'erreur politique, ils se moquent complètement du monde.

EdA - Et vous, croyez-vous à un jugement ?

Je crois d'abord à la morale internationale qui nous gouverne actuellement. Elle servirait peut-être à nous protéger contre les forces du Mal qui continuent à soumettre le monde à sa logique.

EdA - A travers ce cauchemar historique, quelles expériences tirez-vous pour les jeunes des nouvelles générations ?

Je ne prétends pas apprendre quoi que ce soit aux jeunes Cambodgiens. C'est à eux de voir les choses. Je déteste les maîtres à penser et les manipulateurs qui constituent un obstacle majeur à la liberté de pensée.

Lida CHAN

1975-2005, le devoir de mémoire, une nécessité

l'approche d'une date cruciale pour la communauté khmère, l'ensemble du monde associatif est en ébullition pour la préparation d'une action commémorative de grande envergure en France.

En effet, le peuple Khmer a vécu, il y a trente ans l'un des moments les plus sombres de l'humanité. Le génocide khmer rouge pendant lequel une partie très importante de la population cambodgienne fut décimée, constitue trop souvent une page oubliée de l'Histoire. L'extermination barbare de ces quelques deux millions d'individus tend inexorablement à être oubliée voire ignorée par le grand public et en particulier par la jeunesse.

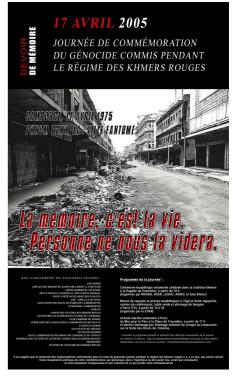
C'est pour rappeler ce nécessaire devoir de mémoire, que trente ans après le drame, l'occasion de commémorer de manière solennelle les victimes de ce crime contre l'humanité est saisie.

Le 17 avril 1975, la chute de Phnom Penh marque un tournant dans l'Histoire du pays. La capitale est littéralement vidée de sa population, et l'évacuation de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, réalisée dans des conditions cruelles et inhumaines, laisse derrière elle une « ville fantôme ». L'idéologie politique, ethnique et raciale qui sous-tend alors le nouveau régime révolutionnaire amène le Kampuchéa Démocratique à la mise en place d'un système répressif et totalitaire dont la cruauté et l'absurdité n'a rien à envier au IIIème Reich. La date du 17 avril est devenue indissociable du régime khmer rouge et marque le début d'un des génocides les plus horribles de l'Histoire. Trente ans plus tard, le traumatisme est toujours présent dans les esprits, et un projet de commémoration devait aboutir de manière inévitable.

Aujourd'hui, ce projet suscite un écho très positif chez les jeunes français et en particulier chez ceux d'origine cambodgienne qui se mobiliseront massivement, ce 17 avril 2005. Il a aussi recueilli le soutien le plus large du monde associatif khmer et français qui travaillent ensemble à la réalisation de cet événement. Plus d'une trentaine d'associations et d'ONG participent à l'élaboration d'évènements liés à cette commémoration dans toute la France (conférences et témoignages, expositions, cérémonies rituelles et œcuméniques, messes, marche funèbre...)

Ce projet par sa dimension pédagogique a vocation à s'adresser à tous les citoyens du monde conscients de l'importance de l'Histoire de l'Humanité et soucieux du respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine.

Pour la première fois depuis trente ans, les obstacles à un projet de ce type, à une commémoration de cette envergure ont été levées même si les polémiques à l'égard de la situation politique cambodgienne demeurent. Cette manifestation de la société



civile est partie d'une initiative apolitique dont les principes ont été acceptés unanimement par tous les organisateurs. La recherche des responsabilités individuelles pour le crime de génocide n'ayant pas encore abouti à ce jour, toute tentative de récupération politique de la part de quiconque serait un acte hautement irrespectueux de l'esprit de la commémoration collective.

Visal KAING

"La méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité..."

René CASSIN

Extrait de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

"Notre pays, c'est le monde."

Bernard Khouchner

"C'est le devoir de mémoire qui nous parle du passé."

Marc Augé

Tous les 17 avril depuis 30 ans,

les Khmers victimes de l'idéo-

lent. Ils se souviennent des

conditions déshumanisantes

parents et proches tués par

se souviennent de leurs

logie khmère rouge, se rappel-

dans lesquelles ils ont vécu, ils

l'arbitraire et la folie de khmers

rouges souvent à peine sortis

misère programmée souverai-

de l'adolescence, ils se sou-

viennent de la faim et de la

nement par l'Angkar Leu.

17 Avril 2005

Journée de commémoration du génocide commis pendant le régime des Khmers Rouges

Interview de Visal Kaing, responsable de communication de la journée de commémoration du génocide commis sous le régime Khmer rouge par Jean Luc Angelis de la revue Enfants du Mékong et EdA.

Jean Luc Angelis - Comment la communauté cambodgienne s'apprête-elle à vivre cet anniversaire terrible?

Visal Kaing - La commémoration du génocide en ce 30ème anniversaire terrible ne laisse personne indifférent. Le 17 avril 1975 reste dans les mémoires, indissociable de la chute et du "vidage" de la capitale effectuée dans des conditions inhumaines,

et inénarrables, mais delà drame Phnom Penhnois, cette date reprise à la gloire des khmers rouges, symbolise le début d'un régime de terreur, et laisse une empreinte traumatisante pour tous les Khmers. Aujourd'hui, ce qui constituait de la bouche des cadres khmers rouges "le 17 avril glorieux", est perçu par la totalité des khmers comme une date funeste,

une "date noire", tout juste évocable. Tous les 17 avril depuis 30 ans, les Khmers victimes de l'idéologie khmère rouge, se rappellent. Ils se souviennent des conditions déshumanisantes dans lesquelles ils ont vécu, ils se souviennent de leurs parents et proches tués par l'arbitraire et la folie de khmers rouges souvent à peine sortis de l'adolescence, ils se souviennent de la faim et de la misère programmée souverainement par l'Angkar Leu "pour le bien être de tous". Ils se souviennent de l'endoctrinement écœurant et épouvantable du parti, à l'égard de jeunes qui ont presque perdu la notion de famille. Cette blessure profonde chez les victimes ne cicatrisera jamais. Mais il faut vivre dit-on. Alors, certains tentent désespérément d'oublier, de ne pas remuer un passé trop douloureux, d'autres au contraire choisissent d'en parler de faire partager leurs souffrances. De ces deux attitudes toutes les deux compréhensibles, la jeunesse d'origine cambodgienne accueille plus favorablement la seconde. Car elle a

besoin de savoir, de comprendre les souffrances de leurs aînés, de comprendre pourquoi ils sont là, et de retrouver leurs valeurs et leur identité.

Cette année, la commémoration est organisée avec une envergure considérable et se cristallise autour de la jeunesse. La notion d'héritage apporte une dimension nouvelle au devoir de mémoire. Et cela, toute la communauté commence à en prendre conscience. C'est la raison pour laquelle, ce 17 avril 2005 sera une date incontournable pour tous les Khmers de France.

J.L.A - Le génocide qui a suivi le 17 avril était-il prévisible?

V.K. - Peut-on prévoir un génocide comme on prévoit la météo ? Les choses ne sont

> peut être pas aussi simples. Il n'existe pas de facteurs rationnels dont la réunion nous permettrait de prévoir de manière empirique une entreprise aussi ignoble et inimaginable. Les Cambodgiens qui avaient accueilli dans un moment d'euphorie et de liasse populaire, leurs "libérateurs" ce 17 avril 1975, ne s'attendaient absolument pas à subir

dans les heures qui allaient suivre les pires souffrances. Toutefois, l'idéologie barbare des khmers rouges dont la figure embléma-

tique est incarnée de manière incontestable par Pol Pot, ne constitue pas un cas isolé dans le monde. Le nazisme en son temps a aussi déversé sur l'humanité son lot d'atrocité. L'idéologie khmère rouge aussi utopique soit-elle, fait l'objet aujourd'hui d'une condamnation unanime, autant dans ses fins que dans ses

moyens. L'avènement d'une société niant les valeurs séculaires de la tradition et de la famille khmères, ne pouvait pas susciter chez la population une approbation quelconque. La torture telle qu'elle était promue comme instrument politique (voir le film de

Rithy Panh: "S21"), mais aussi l'évacuation massive des villes conquises avant Phnom Penh laissaient déjà d'entrevoir la folie de l'idéologie et la paranoïa qui animaient les cadres du parti. Mais qui en 1975 aurait réellement pu avoir à travers ces chimères doctrinales, la vision des "killing fields" s'étendant à perte de vue.

De la question de savoir maintenant si le génocide était inévitable, je me contenterais de reprendre certains propos de M. Bernard Hamel correspondant pour Reuters au Cambodge, qui souligne qu'en 1970 avant l'appel du prince Sihanouk à la population pour rejoindre le maquis, les forces révolutionnaires des khmers rouges étaient exsangues mais aussi surtout sans armes...

J.L.A - Quelles actions faut-il mener aujourd'hui pour sensibiliser les générations à leur travail de mémoire sur ce 17

V.K. - Ce travail de sensibilisation ne peut pas se résumer à cette journée du 17 avril. Les jeunes ont besoin de savoir, d'être informés. A l'occasion de cette commémoration, notre démarche qui s'inscrit clairement dans une optique pédagogique nous a fait opter pour la mise en place d'un cycle de conférences ouvertes au public et adressé en particulier au public universitaire et estudiantin. Ce cycle dure deux semaines du 4 au 17 avril, et a pour vocation d'apporter un éclairage nécessaire sur cette période trouble et sur ses conséquences. De nombreux spécialistes, témoins et personnalités parmi lesquelles son sont attendus

Excellence Douc Rasy, ancien Doyen de la faculté de Droit de Phnom Penh, Maître Baudouin, président d'honneur de Fédération internationale de la Ligue des Droits de l'homme ou encore le Docteur Rechtman spécialisé dans le traumatisme des Khmers victimes du régime, etc. Nous avons souhaité donner aux gens la possibilité,

au moins sur Paris, d'assister à ces conférences à dans divers lieux tels qu'à l'université de Paris V, à celle de Jussieu, à la maison du Cambodge ou encore à Sciences Po. Mais le travail de sensibilisation ne s'arrête pas là, et il ne se résume pas à notre initia-

Ce travail de sensibilisation ne peut pas se résumer à cette journée du 17 avril. Les jeunes ont besoin de savoir, d'être informés. A l'occasion de cette commémoration, notre démarche qui s'inscrit clairement dans une optique pédagogique nous a fait opter pour la mise en place d'un cycle de conférences ouvertes au public et adressé en particulier au public universitaire et estudiantin...

tive non plus, nous encourageons vivement à aller voir l'exposition d'Art et Urgence qui se tient à Jussieu à partir du 4 avril, ou encore pour les Lyonnais l'exposition du centre d'Histoire de la résistance et de la déportation de la ville de Lyon. La presse ne manquera pas le rendez-vous, aussi la plupart des magazines et quotidiens ont-ils déjà programmé en conséquence pour sensibiliser le grand public dans son ensemble. Le Sénat quant à lui a organisé une projection du film de Rithy Pahn, "S21", le 6 avril. Les initiatives sont innombrables, il suffira d'ouvrir l'œil. Le site " Les jeunes khmers" ne manquera pas de répertorier de manière exhaustive les initiatives prises en ce sens.

J.L.A - Le fameux procès des Khmers rouges est-il une bonne chose ? Aura-t-il jamais lieu ?

V.K. - Les difficultés inhérentes à la mise en place du procès résident d'abord certainement dans la réticence de nombreux Khmers à remuer les douleurs du passé. Ne pouvant briser le silence du traumatisme, ils préfèrent se taire, et laisser au karma (notion très présente chez les Khmers à majorité bouddhiste), le jugement des âmes. D'autres difficultés sont plus politiques et résident dans le fait avéré qu'une bonne partie des dirigeants du Cambodge à l'heure actuelle sont d'anciens khmers rouges. La difficulté pour l'ONU de négocier avec les autorités un tribunal à caractère international est donc évidente. Ceux là même qui négocient, ne veulent pas avoir à comparaître devant le tribunal qu'ils ont mis en place. L'initiative de Kofi Annan qui a le soutien de la France et du Japon est honorable, et il semble qu'un compromis ait été trouvé. Ceci étant, on peut rester sceptique tant sur la composition du tribunal que sur son effectivité à venir. Mais je suis convaincu, comme la plupart des Cambodgiens que ce procès est nécessaire, que l'idéologie, et que les principaux dirigeants doivent être jugés pour que les Khmers puissent repartir sur des bases neuves, sur des bases justes.

EdA -Comment avez-vous fait pour faire participer autant d'associations ?

V.K. - Tout d'abord, j'aimerais rappeler que six associations parmi la trentaine que compte la liste des participants, avaient déjà prévu, avant même que nous ne les contactions, d'organiser une commémoration le 17 avril prochain.

Les associations MVGKR, VGKR, LCDHC, AKKKE et Ame Khmère se sont en effet associées pour organiser une cérémonie bouddhique solennelle célébrée dans la tradition khmère à la Pagode de Vincennes. De son côté, le CVKR aussi organise une commémoration particulière dans le 13e arrondissement de Paris (messe

Les principales associations qui s'associent à la journée de commémoration du 17 avril 2205

AME KHMER

Email: amekhmer@free.fr http://amekhmer.free.fr/

AMICALE DES KHMERS DU KAMPUCHEA KROM (AKKKE)

17 rue de l'amiral Combet 93330 Neuilly sur Marne Contact : Mme NARAN DE LOPEZ

ART ET URGENCE

78, rue François-Miron, 75004 Paris Email : Art_et_urgence@hotmail.com Contact : Veronik Menanteau

ASIE AIDE A LA JEUNESSE (AAJ)

6, rue Teste, 93420 Villepinte Contact : Socrate Lao

ASSOCIATION D'AIDE AU DEVE-LOPPEMENT DE L'AUDIOVISUEL AU CAMBODGE (AADAC)

42, rue Meslay 75003 Paris Contact: Rithy Panh

ASSOCIATION DES FRANÇAIS D'O-RIGINE CAMBODGIENNE (AFOC)

15, allée Léon-Jouhaux, 77186 Noisiel Email : sithal.tieng@wanadoo.fr Contact : Sithal Tieng

AUMONERIE CAMBODGIENNE

269 bis rue du Faubourg St Antoine 75011 Paris Email : snpmparis@wanadoo.fr contact : M. Pin Lim Sry

Association BORANN

21, avenue de Blancheville, 93330 Neuilly-sur-Marne Email : contact@borann.org http://www.borann.org. Contact : Isabelle Villaréal

COMITE DES VICTIMES DES KHMERS ROUGES (CVKR)

4, rue de la Tour-d'Auvergne, 77185 Lognes Email: cvkr@wanadoo.fr Contact: Chhay Hoc Pheng

CONSTRUIRE LES GENERATIONS FUTURES DU CAMBODGE (CGF)

1, rue Edgar Faure - 75015 PARIS email : info@cgfcambodge.org www.cgfcambodge.org Contact : Mme Cécile Veasna-Malterre

L'ECRIT D'ANGKOR (EDA)

81, avenue Marceau, 92400 Courbevoie Email : lecritdangkor@free.fr

ENFANTS DU MEKONG

5, rue de la Comète, 92600 Asnières-sur-Seine Email : edmasn@enfantsdumekong.com http://www.enfantsdumekong.com.

LES ENFANT DU SOURIRE KHMER.

5, passage Bullourde, 75011 Paris. Email : francoise.chhea@wanadoo.fr www.esk-france.com

FEDERATION DES ASSOCIATIONS CAMBODGIENNES EN FRANCE (FACF)

C/° AKVO - Amitiès Khmères du Val d'Oise Contact : André-Jean Phcar

LES JEUNES KHMERS

Mairie de Bussy St Georges Place de la Mairie 77600 Bussy St Georges Email : sambot@lesjeuneskhmers.com http://www.lesjeuneskhmers.com Contact : Sovattha Nhem

LA LIGUE CAMBODGIENNE DES DROITS DE l'HOMME ET DU CITOYEN (LCDHC)

Contact : Douc Rasy

MEMORIAL DES VICTIMES DU GENOCIDE COMMIS PAR LES KHMERS ROUGES (MVGKR)

26, grande allée Le Nôtre 77185 Lognes Email : chal.ou@wanadoo.fr Contact : Ou Chal

PROMETHEE

2, rue Carle-Vernet, 92310 Sèvres Email : assopromethee@free.fr http://assopromethee.free.fr Contact : Ravy Pich

VICTIMES DU GENOCIDE DES KHMERS ROUGES (VGKR)

36, boulevard Gambetta, bâtiment C, 94130 Nogent-sur-Marne Email = vgkr2003@yahoo.fr Contact : Mme Ung Boun-Hor

de requiem, prières bouddhiques, conférences et table ronde).

J'étais très heureux de voir que ces deux évènements ambitieux s'organisaient déjà. J'ai donc, d'abord, approché les responsables de ces associations pour leur proposer d'inscrire leurs actions dans le cadre d'une journée commémorative commune. Je ne vous cache pas que j'ai été très agréablement surpris par leur ouverture et leur désir qu'une telle journée s'effectue. J'ai, donc ensuite, coordonné une réunion générale avec toutes les autres associations (présentes dans la liste officielle des participants). Toutes y ont exprimé leur désir d'organiser, pour le 30e anniversaire du 17 avril

1975, une journée digne et à la hauteur de ce que peut représenter la commémoration du génocide commis pendant le régime des Khmers rouges. Bien entendu, ce ne fut pas aisé de tous se réunir dans cette aventure commémorative, car lorsque l'on est deux ou trois, c'est assez facile de s'entendre alors que lorsque l'on est vingt ou trente, il y a toujours un effort important de communication, de discussion et de dialogue qui doit être fait. La cause commémorative a toutefois permis à cet effort d'être pleinement réalisé, et pour nous, cela est déjà la preuve que cette cause est juste et impérieuse.

Le programme des événements de la journée du 17 avril 2005

COMMEMORATION BOUDDHIQUE TRADITIONNELLE

à la pagode de Vincennes

Dimanche le 17 Avril 2005

40 bis, route de ceinture du Lac Daumesnil - 75012 - PARIS (Bois de Vincennes - Métro : Liberté)

Programme

9h - 12h : Cérémonie bouddhique

- Allumage des baguettes d'encens, des bougies devant l'autel érigé devant le Temple pour invoquer et inviter les esprits de nos défunts à venir participer à la cérémonie de commémoration et recevoir ainsi les bienfaits qui en découlent.
- Réception des offrandes par les bonzes qui les dédient aux âmes des victimes par les prières.

12h: Pause Déjeuner

13h: Discours des Organisateurs

14h : Cérémonie religieuse Bangskaul : cérémonie d'accompagnement au retour des âmes des victimes vers l'au-delà : trois tours de procession emmenée par les vénérables bonzes autour de l'autel

17h - Fin de cérémonie

Cette journée est organisée par les associations :

MVGKR : Mémorial pour les Victimes du Génocide Khmer

Rouge

VGKR: Victimes du Génocide Khmer Rouges **AKKKE**: Amicale des Khmers du Kampuchea Krom **LCDH**: Ligue Cambodgienne des Droits de l'Homme

Ame Khmère

Cambodge 1975 - 2005 Le coeur des hommes bat pour les victimes des Khmers Rouges à la paroisse St Hippolyte

Dimanche le 17 Avril 2005

27, avenue de Choisy - 75013 - PARIS Métro : Ligne 7 - Stations Porte de Choisy

Programme

14h - 15h : Cérémonies religieuses

- Messe célébrée par Mgr Dubost archevêque d'Evry-Corbeil
- Crérémonie bouddhique traditionnelle par les bonzes de la Fondation Bouddhique de Bagneux

15h : Tribune libre autour des thèmes : le devoir de mémoire, le procès des Khmers rouges, le deuil et le pardon, la réconciliation ou l'impunité, l'amnistie royale de leng Sary, la place des victimes dans le procès, l'efficacité du procès avec les moyens limités, le rôle des ONG lors du procès, les victimes constituées en personne morale, leurs droits et devoirs...

Avec la participation de Nicole Guetz, Secrétaire d'état aux droits des victimes, Robert Badinter, ancien Président du Conseil Constitutionnel, Roland Dumas, ancien Président du Conseil Constitutionnel, André Santini, Député-Maire d'Issy les Moulineaux, Jean-Claude Martin, Ambassadeur, Jean-David Levitte, Ambassadeur, Christian Lechervy, Sous-Directeur de l'Asie du Sud-Est, Ministère des affaires étrangères, Me Pierre Andrieu, Batônnier de l'ordre des avocats de l'Essone, Me David Boyle, Dr Richard Rechtmann, Psychiatre, Chut Khai, Ong Thong Hoeung et Nguon Ponn, auteurs de livres de témoignages.

Cette journée est organisée par les associations : CVKR : Comité pour les Victimes des Khmers Rouges

Itinéraire de la marche solennelle du Mur de la Paix jusqu'au Parvis des Droits de l'Homme

Dimanche 17 Avril 2005 - à partir de 17h - Paris

La Marche solennelle et silencieuse en berne part du Mur de la Paix jusqu'à la place Trocadéro à travers les Champs de mars suivant l'itinéraire indiqué ci-dessous. Le rassemblement s'effectuera vers 17H. Une allocution unique sera donnée sur une tribune à Trocadéro sur le parvis des droits de l'Homme, suivie de 3 minutes de silence. Une performance musicale acoustique par un violoniste soliste et des chants d'homélie en cambodgien accompagneront le cortège. Vers 18h 30 à 19h, un allumage de bougie par tous les participants en hommage des victimes du génocide Khmer Rouge.

Pour plus d'information, veuillez consulter : http://commemoration.lesjeuneskhmers.com



"Mieux connaître pour mieux comprendre"

La conférence de l'association Art et Urgence dans le cadre de la journée de commémoration



rt et Urgence affilié au mouvement mondial du droit des enfants organise des expositions photos sur le Cambodge ainsi que des projections de courts-métrages. Souvenir du passé, les "Killing fields", mais aussi des images d'espoir d'enfants au sourire éternel. Véronik Menanteau nous offre une collection de photos à ne pas manquer.

- Jussieu, du 4 au 8 avril 2005
- A l'occasion des conférences avant la journée de commémoration.

Présentation de l'exposition présentée à Jussieu

Art et Urgence propose une exposition pédagogique en deux parties. La première partie serait consacrée au "DEVOIR DE MEMOIRE". Nous proposons des tirages photographiques en noir et blanc réalisés en 2003 au Mémorial du Souvenir de CHOEUNG EK (Center for Génocide Crimes) où a été érigé en 1988 la STUPA DU SOUVENIR, en mémoire des victimes.

La seconde partie serait consacrée à "VISIONS DU FUTUR". Nous proposons des tirages photographiques en couleur de peintures collectives réalisées par des enfants abandonnés et orphelins. Ces peintures ont été réalisées dans le cadre d'un atelier développé par Art et Urgence au centre de protection de Takmau (10 km de Phnom Penh) et dont le thème proposé aux enfants était "Comment les enfants voient l'avenir de leur pays le Cambodge". Dans le cadre de cet atelier, Art et Urgence avait invité M. Vann Nath, artiste peintre et un des seuls survivants de la prison secrète des Khmers rouges S 21. Un reportage réalisé par la télévision cambodgienne TVK a été réalisé à cette occasion et peut être diffusé lors de l'exposition.

Conférence organisée dans le cadre de la journée de commémoration

Ayant pour thème "Mieux connaître pour mieux comprendre", les objectifs sont de présenter les grandes problématiques liées aux difficultés que rencontrent des milliers d'enfants au Cambodge, l'action d'Art & Urgence sur le terrain (comment aider les enfants à s'exprimer sur leur traumatisme) et l'aide aux enfants vulnérables à retrouver espoir et dignité par l'acte de création.

Déroulement de la conférence :

- 1- Présentation des missions de Art et Urgence au Cambodge (pourquoi, comment).
- 2- Diffusion d'un diaporama sur une action à Poipet auprès des enfants orphelins de parents décédés du Sida
- 3- Diffusion d'un diaporama sur l'atelier de peintures collectives réalisé auprès d'enfants des rues, orphelins, victimes de trafics. Thème développé : Comment les enfants voient l'avenir du Cambodge.
- 4- Réponse aux questions.

Un cycle de conférences du 4 au 17 avril

autour des thèmes du génocide et du procès des chefs Khmers rouges

Des conférences seront données dans des universités, instituts et autres lieux connus dans Paris. Le programme détaillé et réactualisé des conférences se trouve sur le site :

http://commemoration.lesjeuneskhmers.com

Les lieux des conférences

Sciences-Po Paris

27, rue Saint Guillaume - Paris 7ème - Métro 4 : Saint Germain des Prés (ligne 4)

> Cité internationale universitaire de Paris

17, boulevard Jourdan - Paris 14ème - RER B : Cité Universitaire

▶ L'Institut Mendés France

52, rue du Cardinal Lemoine - 75005 Paris - Métro 10 : Cardinal Lemoine

Aux Missions Etrangères de Paris

128, rue du Bac - 75007 Paris - Métro 12 : Rue du Bac

Théâtre Le Lucernaire

53, rue Notre-Dame des Champs - 75007 Paris - Métro 12 : Notre-Dame des Champs

Programme des conférences

▶ 8 avril, à Sciences-Po Paris

Amphithéâtre Leroy Beaulieu

 $17\ \dot{h}$: Me Patrick BAUDOIN, "Cambodge, vérité, justice et réconciliation"

9 avril, à la Cité internationale universitaire de Paris Maison du Cambodge (bât 30)

14 h : Me Denys ROBILLIARD, "30 ans après le 17 avril 1975, pourquoi combattre l'impunité"

15 h 30 : Véronik MENANTEAU, "Cambodge, mieux connaître pour mieux comprendre"

17 h : Malay PHCAR, "L'art comme moyen d'expression du génocide"

▶ 11 avril, au théâtre Lucernaire

21 h : Séra, "L'art comme moyen d'expression du génocide"

▶ 12 avril, à la Cité universitaire de Paris

Grand salon de la Fondation Victor Lyon (Bâtiment 24) 18h30 : Claire LY, "Cambodge, justice, réconciliation"

19h30 : Denise AFFONSO, "Témoin du génocide"

→ 13 avril, à la Cité universitaire de Paris

Grand salon de la Fondation Victor Lyon (Bâtiment 24)

18h30 : Sasha SHER, "La catastrophe démographique de 1975-1979: qui est responsable ?"

19h30 : PIN Yathay, "Itinéraire d'un rescapé du génocide cambodgien"

→ 14 avril, aux Missions Etrangères de Paris

Salle Ignace Cotolendi

18h30 : Dr Richard RECHTMANN, "Les conséquences du génocide" 19h30 : Bernard HAMEL, "Le génocide était-il inévitable ?"

→ 15 avril, à la Cité universitaire de Paris

Grand salon de la Fondation Deutsche de la Meurthe (Bâtiment 1) 18h30 : CHHUT Khay Chance, "Les purges de la zone Est, l'évacuation de la campagne et l'invasion vietnamienne "

19h30 : Mme UNG Bun-Hor, Me William BOURDON et Denis SALAS, "Pourquoi le procès des Khmers rouges est-il nécessaire ?"

▶ 16 avril, à l'Institut Pierre Mendès-France

13h : S.E Douc Rasy, "De l'esprit des droits de l'Homme à l'époque contemporaine"

14h : David Boyle, "La qualification des crimes des Khmers rouges" 15h30 : ONG Thong Hoeung, "Le devoir de mémoire"

16h30 : David Boyle, " Structures et enjeux des chambres extraordinaires pour juger les Khmers rouges "

Le génocide khmer rouge, 30 ans après : dans l'attente d'un hypothétique procès...

e 17 avril 1975, après cinq années de guerre civile, Phnom-Penh tombe aux mains des troupes khmères rouges marquant l'entrée du Cambodge dans "l'année Zéro". Une politique de retour au travail de la terre est instaurée pour toute la population et le pays est transformé en un immense camp de rééducation. Les villes sont vidées de leurs habitants, la monnaie est abolie ainsi que les tribunaux, les marchés, les écoles et les biens privés. La cellule familiale est déstructurée au profit d'un collectivisme outran-

cier, les pratiques religieuses sont totalement interdites, l'omnipotent *Angkar Loeu Padevoat* (l'Organisation Suprême Révolutionnaire) dicte sa loi de fer. Derrière cette terrible dénomination, *Angkar*, se cache un groupe de dirigeants khmers rouges dont l'identité du chef n'est révélée que tardivement aux Cambodgiens et au monde entier sous le sinistre nom de Pol Pot, le frère numéro 1.

La révolution khmère rouge pour le progrès social et une nouvelle société khmère dénuée de toute corruption et d'influence occidentale décadente s'est avérée finalement n'être qu'une pure folie humaine et rien d'autre qu'une simple "utopie meurtrière". Environ 2 millions de morts dus à la malnutrition, aux maladies et à l'épuisement, près de 300 000 personnes torturées et exécutées sommairement pour avoir été déclarées "ennemies du parti", en

tout un Cambodgien sur cinq est mort sous le régime du Kampuchéa Démocratique. Une civilisation dévastée, un pays implosé, un peuple massacré et dispersé à travers le monde, la période khmère rouge d'avril 1975 à janvier 1979 représente une cicatrice profonde et indélébile dans la mémoire collective khmère, un épisode sombre de l'histoire de l'humanité et un phénomène particulier de génocide.

Trente ans après, le mouvement khmer rouge s'est effondré, Pol Pot est mort de vieillesse et incinéré en catimini dans la jungle. Les principaux responsables khmers rouges survivants sont d'abord amnistiés puis réintégrés au sein de la société. Depuis cinq ans, ils jouissent d'une liberté insupportable pour les survivants au nom de la réconciliation nationale.

Avec une pression internationale grandissante, le gouvernement royal du Cambodge se résout enfin en 1997 à demander l'aide des Nations Unies pour mettre en place un tribunal "à caractère international" pour juger les anciens chefs Khmers rouges, Khieu Samphan, Ieng Sary, Nuon Chea... Mais les tergiversations et les interminables négociations entre l'ONU et le gouvernement du Cambodge sont perçus par certains comme un déni de justice aux millions de victimes décédées, elles retardent d'autant plus le travail de deuil des survivants qu'elles occasionnent une situation inique

d'impunité et d'irresponsabilité qui fragilise au contraire le processus de réconciliation nationale. Comment reconstruire alors un pays qui a perdu toutes valeurs et toutes références morales dès lors que les hauts responsables qui avaient eu la destinée du pays entre leurs mains échappent de façon aussi complaisante à toute justice? Pour d'autres, la notion de procès et par là même de jugement des anciens responsables Khmers rouges ne s'inscrit nullement dans la culture et la mentalité khmères. Il ne servira seule-

> ment qu'à conforter une certaine bonne conscience pseudo-universaliste qui ne repose sur aucun fondement dans les réalités khmères. Quelques hautes personnalités cambodgiennes n'ont-elles point souhaité que le budget consacré pour mettre en place ce tribunal soit utilisé pour alléger les souffrances du petit peuple ?

> C'est dans cette atmosphère controversée au sujet d'un éventuel procès des anciens dirigeants Khmers rouges que la communauté khmère, dans son ensemble et de par le monde, s'apprête à commémorer le 30ème anniversaire de la chute de Phnom-Penh et du début de la sombre période khmère rouge. Le magazine L'Ecrit d'Angkor a souhaité participer à ce travail de mémoire en consacrant une large part de ce numéro à cette période.

> La première partie de notre dossier est consacré à un bref rappel politico-histo-

rique sur le mouvement khmer rouge, de sa genèse dans les années 1950, à sa victoire en 1975, au régime du Kampuchea Démocratique de 1975 à 1979, puis à sa chute avec l'invasion et vietnamienne et enfin sa reddition au gouvernement royal du Cambodge en 1998.

La deuxième partie se concentre tout particulièrement sur l'idéologie khmère rouge, le régime en lui-même, autarcique et utopique, mis en place entre 1975 et 1979 avec les camps de travail et de rééducation, les centres de tortures dont le fameux S21, et le massacre silencieux de la population khmère.

La troisième partie évoque quelques témoignages bouleversants et émouvants de particuliers emportés dans la tourmente et l'hystérie khmères rouges. Quelques trajectoires de vie sont présentés sous forme de rencontre avec ces survivants dont la plupart a transcrit leurs malheureuses expériences en livre.

Enfin, la quatrième partie traite de l'hypothétique procès des chefs historiques Khmers rouges survivants. Une présentation factuelle des modalités de mise en place du tribunal "à caractère international" qui devra statuer sur le sort des accusés. Une contribution pour la compréhension des notions de crime contre l'humanité et crime de génocide est aussi présentée pour parfaire la connaissance de ce dossier complexe.



1

Les Khmers Rouges : De la génèse à la chute

40 ans d'une révolution khmère rouge, 2 millions de morts, 500 000 Khmers dispersés à travers le monde... pour rien !

hmers rouges" est le nom donné par le Prince Sihanouk dans les années 1960 pour désigner un courant d'opposition gauchisante qui, peu à peu, va entamer son inexorable ascension vers la prise du pouvoir en avril 1975. Il va donner ensuite naissance au régime du Kampuchea Démocratique (1975-1979) où l'un des crimes les plus horribles de l'histoire de l'humanité, le génocide du peuple khmer, sera perpétré en silence à l'intérieur d'un pays complètement replié sur lui-même.

Fondé dans la mouvance du Parti Communiste Indochinois, le mouvement "khmer rouge" commence à prendre forme dès 1950 lors du premier congrès national de résistance sous la conduite de Son Ngoc Minh. En 1951, il adopte le nom de PPRK (Parti Populaire Révolutionnaire Khmer) pour se disloquer en trois après les Accords de Genève de 1954. Le premier composant avec Son Ngoc Minh part en exile à Hanoi, le deuxième sous la direction de Tou Samoth entre en clandestinité et le dernier forme le Pracheachon en vue des élections de 1955. En fait, le Pracheachon n'est rien d'autre que la façade légale du PPRK clandestin. En 1960, suite au deuxième congrès du PPRK réuni en secret près de la gare centrale de Phnom-Penh, le PTK (Parti des Travailleurs Khmers) est créé avec Tou Samoth comme Secrétaire général qui meurt mystérieusement deux ans plus tard en 1962. Le mouve-



ment est alors repris en main par Saloth Sar qui deviendra Pol Pot après la victoire en 1975. Saloth Sar garde des relations étroites avec le PCV (Parti Communiste Vietnamien) en se rendant à deux reprises, en 1965 et en 1969, aux congrès extraordinairex du PCV à Hanoi.

En 1963, la rupture est définitve avec le Prince Sihanouk. Arguant que la proposition du Prince Sihanouk d'intégrer 34 personnalités de gauche dans on gouvernement est un piège, les principaux dirigeants du PTK (Saloth Sar, Ieng Sary, Nuon Chea, Son Sen, So Phim...) prennent le maquis. En 1965, Saloth Sar après un passage au Vietnam part à Pékin où il rencontre Mao Tsé Toung, Liu Shaoqi et Deng Xiaoping, et termine son périple à Pyongyang en Corée du Nord. Revenu de ce long voyage initiatique, Saloth Sar imprégné des idées de révolution culturelle chinoise, décide de changer le nom du PTK en PCK (Parti Communiste Khmer) en 1966. Il engage alors des activités de déstabilisation du pays en faisant distribuer des tracts anti-Sihanouk. Le Prince, pour cette occasion, invente alors le nom de "Khmers rouges" pour désigner les communistes khmers. En 1967, éclate la révolte des paysans de Samlaut, spoliés de leurs terres et biens. Le Prince Sihanouk décide de la réprimer avec violence et accuse Khieu Samphan, Hou Yuon et Hu Nim d'en être les instigateurs. Ces derniers décident de disparaitre dans le maquis. Le 17 janvier 1968, le PCK radicalise ses positions en engageant désormais une lutte armée ouverte contre le gouvrenement royal qui lui oppose une répression si terrible qu'en 1969, le PCK ne compte qu'un millier de combattants qui ne savent plus où se cacher.



En 1970, le vent tourne en faveur des Khmers rouges. Le Prince Sihanouk, destitué le 18 mars de sa fonction de Chef d'état du Cambodge par son aile droite républicaine, se lance dans la reconquête du pouvoir en appelant la population cambodgienne à soutenir les troupes khmères rouges dans leur la lutte de libération du pays. Il se rend même dans le maquis pour rencontrer les cadres dirigeants khmers rouges. Les troupes khmères rouges, fortes du soutien du Prince Sihanouk, de la population rurale cambodgienne qui croit en *Samdech Euv* et des forces armées Viet-Congs avancent sur le terrain pour finalement prendre Phnom-Penh, le 17 avril 1975. Le

Kampuchea Démocratique est proclamé avec à sa tête, le Prince Sihanouk qui, se rendant compte qu'il a été le jouet des Khmers rouges, démissionne en 1976 et devient prisonnier de l'*Angkar*. Khieu Samphan devient Chef d'état, mais le vrai pouvoir réside entre les mains du Secrétaire général du Parti, Pol Pot, que le monde va découvrir avec suprise, stupéfaction et bientôt horreur. Le Cambodge vit alors en autarcie totale, coupé du reste du monde. La révolution khmère rouge est en marche. Un

Cambodge vit alors en autarcie totale, coupé du reste du monde. La révolution khmère rouge est en marche. Un pays est mis sous séquestre, une culture dévastée et un peuple assassiné au nom d'une idéologie meurtrière (Cf. L'article "L'idéologie meurtrière des Khmers Rouges" - p.14). Le Kampuchea Démocratique rêve alors de reconquérir les "territoires perdus" du Kampuchea Krom. Aux vélléités irrédentistes du régime khmer rouge, le Vietnam répond en déclenchant, le 7 janvier 1979, l'invasion du Cambodge qui chasse Pol Pot du pouvoir et le renvoie à nouveau dans la jungle. Les vainqueurs placent d'anciens cadres Khmers rouges, échappé aux purges massives décidées par l'*Angkar*, à la tête de l'Etat du Cambodge mis de fait sous tutelle vietnamienne.



La logique d'opposition de bloc dans le cadre de la guerre froide que se livrent les Occidentaux alliés à la Chine et les Soviétiques maintient encore le mouvement khmer rouge "en activité". Pis encore, ils sont imposés en tant que composants indispensables au sein de la Résistance Nationale dirigée par le Prince Sihanouk dans son combat pour la libération du Cambodge de la tutelle vietnamienne. La chute du Mur de Berlin, la politique de Perestroika et le Glasnost entrepris par Gorbatchev précipite les événements. Le Vietnam sous embargo évacue ses troupes du Cambodge en 1989 ouvrant à la voie aux Accords de Paix de Paris signés le 23 octobre 1991. Ainsi, le glas a-t-il sonné définitivement pour le mouvement khmer rouge abandonné par la Chine. Il part en déliquescence avec un premier ralliement de Ieng Sary en 1996, et par la reddition des derniers éléments historiques, Khieu Samphan, Nuon Chea et Ta Mok, sans avoir au préalable organi-

ser une parodie du procès de Pol Pot dans leur fief d'Anlong Veng. Condamné à mort, ce dernier décède misérablement en 1998 dans des conditions douteuses.

Aujourd'hui, bien qu'ayant bénéficié d'une amnistie royale, les principaux chefs khmers rouges survivants sont en attente d'un procès organisé cojointement par les Nations Unies et les autorités du Cambodge. Tant qu'un jugement n'aura pas été prononcé sur les crimes commis par les Khmers rouges, peut-on véritablement affirmer qu'ils sont finis et qu'ils appartiennent au passé?



L'idéologie meurtrière des Khmers Rouges

De 1975 à 1979, coupé du reste du monde, le Cambodge vit sous la terrible férule du régime khmer rouge. Un peuple est massacré en silence, quelle est donc cette folie ?

près une longue période de guerre en Asie du Sud Est, les Khmers rouges Imprirent le pouvoir le 17 avril 1975 et instaurèrent un régime totalitaire au Cambodge. Du début de leur avènement à leur chute, les Khmers rouges se sont rendus coupables d'un génocide qui entraîna la mort d'environ 2 millions de Cambodgiens. D'inspiration maoïste, l'idéologie des Khmers rouges était fondée sur un communisme intransigeant et une totale autarcie. Elle se caractérisait par une vision utopique d'une société en collectivité dépourvue des différences de classes. Coupée des réalités économiques et de l'extérieur, la politique du Kampuchéa Démocratique était devenue irréalisable avec des conséquences désastreuses d'extermination, de privations extrêmes de la population et de destruction de la famille.

De la paranoïa aux purges, l'escalade de la violence s'intensifia en 1977 jusqu'au point culminant des exécutions en masse. Toute la population a souffert de ce régime sanglant : les citadins, les paysans, les minorités ethniques, les groupes religieux et les Khmers rouges eux-mêmes, victimes des purges. Transformés en instrument de production et en travailleurs forcés, déportés et déplacés, les Cambodgiens connurent des années sombres sous l'expérience du collectivisme radical, à l'abri du regard de la communauté internationale.

Pour Rithy Panh, cinéaste cambodgien, le génocide n'a pas seulement décimé un quart de la population cambodgienne et laissé derrière lui des morts, il a aussi créé un traumatisme chez les futures générations du Cambodge. C'est " toute l'identité khmère qui est brisée et sa cohésion sociale en ruine".

La déportation précipitée des Phnom-Penhois

La prise de pouvoir par les Khmers rouges le 17 avril 1975 marqua l'avènement du régime communiste poussé à son paroxysme. La recherche d'une justice et de l'égalité fut finale-



Phnom-Penh est évacué le 17 avril 1975 dans le chaos

ment pervertie par des fanatiques séduits par l'oppression et la terreur. Toute référence à la propriété privée fut détruite. De manière pragmatique et avec un excès de zèle, les Khmers rouges commencèrent par vider la capitale afin de ramener les citadins, qualifiés de " peuple nouveau ", dans les milieux ruraux pour les forcer à des tâches manuelles, dans une économie agraire qui avait jadis fait la grandeur du peuple khmer aux temps des rois d'Angkor.

Une marche forcée pendant des mois pour des femmes, des enfants, des malades et des handicapés, au bord de l'épuisement et dans des conditions sanitaires déplorables, jusqu'aux champs, avait aussi pour but de les extraire de toute influence occidentale. "La bêche est ton stylo, la rizière est ton papier", scandait le parti communiste.

La déportation était pensée et préméditée; elle s'inscrivait dans une logique de rupture de la solidarité et de tout lien social des individus pour mieux asseoir l'autorité du parti communiste; la solitude de l'individu lui préservant de toute tentative de révolte.

Cette déportation de la population avait généré un changement radical des conditions de vie des Phnom-Penhois confrontés à des travaux forcés, à la peur, aux angoisses et à la famine. Le nouveau régime avait changé leurs comportements, leurs habitudes alimentaires réduites depuis à des portions de louche de bouillon de riz, leurs vocabulaires également. Il était interdit de se réunir en famille, de chanter, de danser et d'écouter de la musique. Le silence était garant de survie.

Des exécutions sommaires furent le plus souvent entreprises sans bruit et sans témoin. Les Khmers rouges accomplissaient discrètement leurs crimes dans les forêts. La disparition d'un membre de la famille équivalait à la mort de celui-ci.

Le pays devint un vaste territoire d'expérimentation de l'idéologie totalitaire à l'échelle nationale. La terreur du régime avait massacré toute la société khmère : la culture, les traditions, les individus, les familles, les croyances, les espoirs, les sentiments et même l'amour. Il n'était pas rare de voir périr plus d'une dizaine de membres d'une même famille avec toutes les conséquences traumatisantes qui pouvaient en découler pour les survivants.

L'élimination par catégorie de la population selon des critères politiques témoignait d'un génocide planifié par la direction du parti: l'*Angkar*.

L'Angkar: l'autorité suprême

A la tête du régime du Kampuchéa Démocratique, l'*Angkar* se définissait comme "l'Organisation" secrète. Elle faisait figure de voix du Parti Communiste Khmer dont les instructions à la radio étaient suivies à la lettre par les Khmers rouges.

Composé essentiellement de Pol Pot en personne, de Nuon Chea, Son Sen, Ieng Sary, Khieu Samphan et Ta Mok, l'*Angkar* se caractérisait par son statut d'organe politique central de la révolution culturelle et son identification



à une autorité morale guidée par les principes de la révolution. Au nom de la reconstruction du C a m b o d g e , l'Angkar justifiait tous ses actes en n'admettant aucune

contestation de ses instructions sous peine de mort assurée : "qui proteste est un ennemi, qui s'oppose est un cadavre".

Aucun fait et geste n'échappait à la vigilance de l'Angkar puisque "vous devez tout rapporter à l'Angkar...vous devez épier les moindres faits et gestes de chacun d'entre nous. L'Angkar voit tout car l'Angkar a des yeux d'ananas".

L'Angkar organisait des réunions de chefs de province pour leur donner des ordres sous forme de propagandes. Ces ordres étaient ensuite répercutés sur les chefs de districts, avant d'être entendus par les chefs de village, puis par l'échelon inférieur qu'étaient les coopératives. Son organisation extrêmement rigide et contraignante forçait la crainte, voir même la soumission totale aux ordres. "L'Angkar te dit ce qu'il faut faire, et c'est ce qu'il faut que tu fasses".

Le mystère qui entourait les décisions de l'Angkar, les dirigeants du parti, les exécutions silencieuses, les séances d'auto-critique, la délation, les slogans sans cesse martelées... maintenait la populations dans une situation d'angoisse et de soumission.

Le moteur de la révolution pour l'Angkar était la production de riz. Tout le système économique reposait sur la servitude de la population. Il fallait défricher, labourer, creuser des canaux, irriguer même si ces travaux allaient à contre sens des lois de la physique ou produisaient peu de résultat économiques. L'essentiel était de croire aux idéaux du parti communiste.

L'Angkar expliquait même la malnutrition, la sous-alimentation et l'épuisement comme un signe positif de l'endurcissement de l'individu à force d'être astreint à des taches difficiles du matin au soir.

S-21 : le camp de rééducation le plus meurtrier

Pour l'Angkar, la révolution et la course effrénée à un système égalitaire des classes rencontraient inéluctablement des réticences, voir même des ennemis. Le mouvement révolutionnaire devait se mobiliser contres ses ennemis en recourant à des moyens agressifs : la déportation, la rééducation, la torture, l'exécution pour l'exemple, la privation de nourriture, les durs travaux forcés, les purges ...

Les éléments gênants étaient dirigés vers des centres de rééducation intensive. Si cette méthode s'avérait insuffisante la mort était requise.

La répression devenait le maître mot. Des



Le sinistre S21 ou Prison de Tuol Sleng

témoins avaient rapporté qu'il existait des camps de rééducation, situé à l'Ouest de Stung Treng, où des officiers, haut fonctionnaires et réfractaires au régime étaient traités durement. Les centres de rééducation avaient pour objectif d'interroger et de torturer les prisonniers à mort. Beaucoup de personnes acheminées dans ces camps n'en sont jamais sorties.

Parmi ces centres de détentions, Tuol Sleng, baptisé S-21 par les hommes de Pol Pot, est connu comme étant équivalent à "un camp de concentration" car de loin le plus sanguinaire et le plus symbolique de la folie du système de répression khmère rouge. Cette ancienne école fut transformée en prison où sont menés des interrogatoires pour obtenir des aveux sous la torture et la maltraitance. Les éliminations physiques des prisonniers étaient le lot quotidien du centre. Les bourreaux de la prison rivalisaient en ingéniosité pour rendre



Cellule de prisonniers à Tuol Sleng

plus cruelles les violences et pour forger l'individualité de la victime en le transformant en homme nouveau acquis à la cause de l'idéologie du communisme khmer.

Douch, le chef de Tuol Sleng, est actuellement détenu à Phnom Penh en vue du procès des Khmers rouges. Il est accusé d'être au cœur de l'épuration. Des 20 000 personnes envoyées à Tuol Sleng, seulement 7 ont survécu. Les Khmers rouges archivaient, fichaient et photographiaient tous leurs détenus. Des familles entières furent décimées par des méthodes d'extermination d'une cruauté indescriptible : enchaînements, immersion dans l'eau les mains liées, arrachage des ongles, chocs électriques, des filles égorgées et éventrées, des coups mortels...

Les tortionnaires, totalement déshumanisés, obligeaient les prisonniers à faire de fausses dénonciations de leur famille et à passer aux aveux avant de les exécuter. Ils savaient que toute personne arrêtée devait être tuée.

Telles étaient les directives de L'Angkar: "En te tuant, on ne perd rien. Il vaut mieux une erreur en arrêtant quelqu'un que de le relâcher par erreur".

Les purges intestines entre Khmers rouges

La direction exhortait le peuple du Kampuchéa Démocratique à purger les ennemis de la révolution. Les Khmers rouges avaient reçu pour instruction de liquider les mauvais éléments, ainsi que leurs familles et proches. Le peuple devait participer à ce nettoyage, synonyme de tuerie, par des dénonciations.

Ces ennemis désignés du Kampuchéa étaient les officiers et hauts fonctionnaires de l'ex-régime de Lon Nol. Des intellectuels, professeurs, médecins, étudiants, des minorités ethniques comme les Chams et Vietnamiens... durent aussi subir des représailles des Khmers rouges. Statistiquement, les personnes qui occupaient des fonctions élevées dans la société étaient les premiers à subir des purges parce qu'ils étaient les plus exposés à des soupçons de complot contre le régime.

Pour écraser les ennemis supposés du régime, des jeunes tortionnaires khmers rouges de 12 à 15 ans étaient formés, embrigadés, manipulés et endoctrinés pour instaurer la cruauté lors des assassinats. Leur jeune âge conjugué à la séparation de leur famille leur enlevait toute affection. Ils étaient donc facilement conditionnés pour des actes de barbarie et rompus aux méthodes des dirigeants.

Les cadres khmers rouges deviennent même des arroseurs arrosés en ce sens qu'ils étaient à leur tour purgés par la direction du parti pour de multiples motifs liés à la paranoïa des espionnages de la CIA ou du Vietnam. En effet, Pol Pot soupçonnait les chefs régionaux d'avoir interpréter de façon négative sa doctrine de la révolution.

Approuvant les recommandations de Pol Pot, Nuon Chea et Khieu Samphan se chargè-



Le pays est transformé en un vaste camp de travail

rent de répandre l'idéologie en 1977 : "Nous devons exterminer l'ennemi. Tout doit être fait avec ordre et à fond. Il ne faut pas se laisser distraire mais continuer le combat en supprimant toute apparence d'ennemi en tout temps". Ieng Sary, le numéro trois du régime allait dans ce sens : "Dans notre pays, il y a des traître qui font un travail de sape".

La région Est du Cambodge était à l'origine de la révolte des cadres khmers rouges rentrés en dissidence contre le Comité central en n'appliquant que modérément les directives de Pol Pot. L'année 1977 était aussi celle où Pol Pot incita la nation à jeter toutes ses forces dans la bataille aux frontières contre le Vietnam. Pol Pot préconisait la purification au sein des rangs cambodgiens afin de poursuivre le combat pour la défense des territoires et de la race khmère.

Les soupçons que certains khmers rouges de la région Est étaient "des corps khmers avec un esprit vietnamien" avaient conduit à des massacres généralisés d'un grand nombre de cadres khmers rouges. Avec discrétion et sans bruit, les purges au sein du parti s'étaient traduites par l'envoi des coupables à la prison de Tuol Sleng pour y être exécutés. Les dernières troupes dissidentes qui se rendaient furent emmenées à la campagne dans un camion tous déshabillés, ligotés et entassés avant de passer devant les mitrailleuses.

Aux yeux de Pol Pot, les représailles et le carnage sanglant s'expliquaient par la trahison des rebelles khmers rouges pro-vietnamiens et leur incapacité à défendre le territoire khmer. Leurs familles devaient aussi subir des sanctions. On dénombre ainsi plus 100 000 victimes de purges, de faim et de maladie qui s'en suivirent. La région Est ressemblait à une terre macabre aux crânes éparpillés sur le sol.

La violence de ces purges, dirigée par Ta Mok surnommé le "boucher", avait poussé d'autres Khmers rouges de la région Est à rejoindre le Vietnam pour chercher un lieu d'abri et plus tard constituer un bataillon aux cotés de l'armée vietnamienne qui s'apprêtait à envahir le Cambodge en 1978.

Vann NHEM

3

30 ans après, les survivants témoignent

Claire Ly est "revenue de l'enfer".

En 1975, Claire Ly a 29 ans. Professeur de philosophie et fille de notables, c'est une femme des villes, instruite et fortunée. La cible idéale des Khmers rouges et de leur folie meurtrière. Aujourd'hui, elle a 59 ans, elle vit en France, et trente après, se souvient...



L'Ecrit d'Angkor - Au départ, vous refusez de quitter le Cambodge. Avez-vous cru aux Khmers rouges et à leur révolution ?

Claire Ly - A l'origine, j'étais plutôt sympathisante de l'idéologie des Khmers rouges, comme la majorité des intellectuels. En fait, nous voulions surtout un changement politique, et plus de justice sociale... Personne ne s'attendait au génocide... Lors des premiers bombardements contre le régime de Lon Nol, beaucoup d'intellectuels ont quitté le Cambodge. Mais mon mari et moi étions trop attachés au pays pour partir, nous refusions de vivre comme des exilés à l'étranger. Ce n'est que lorsque les Khmers rouges ont vidé les villes que j'ai tenté de fuir vers la Thaïlande, mais les soldats de Pol Pot m'ont barré la route...

EdA - Vous passez quatre ans dans les camps de Pol Pot. Quelle vie est alors la votre ?

C.L. - Après une journée de travail harassant, qui débute à quatre heures du matin et se termine avec le coucher du soleil, nous sommes contraints, dans la soirée, de suivre des cours politiques jusqu'à vingt deux heures et plus. Pendant ces cours, il faut rester bien éveillé, ceux qui osent s'assoupir, seront pointés et priés de sortir pour disparaître à jamais! Les Khmers rouges vantent le nouveau Cambodge et la révolution qui "a mis les Yankees à genoux", ils nous promettent une meilleure justice sociale et d'abondantes récoltes de riz. Moi, je ne vois que des corps affamés, à bout de force et des soupes qui s'éclaircissent de jour en jour. Je vis la peur au ventre : peur de mourir, peur qu'on me reconnaisse, peur qu'on devine mon éducation. J'enterre mes diplômes et, pendant un an, je ne prononce pas d'autres mots que oui ou non. Mon accent et mon vocabulaire pourraient trahir ma classe sociale et me coûter la vie! Mais le plus dur, pour moi, ce n'est ni la faim, ni la fatigue, ni même la peur, mais de perdre mon identité. Je ne sais plus qui je suis, je dois réapprendre à vivre et tout remettre en cause. Même ma religion... Je ne supporte plus le bouddhisme et son fatalisme. Je refuse d'accepter mon "mauvais karma" sans résister et payer pour des actes commis dans je ne sais quelle vie antérieure. Moi, je vais me battre, pour ma vie et celle de mes enfants!

EdA - En 1975, votre fils, Thira, a deux ans et vous êtes enceinte d'une petite fille, Ratha, qui naît en novembre. Vous êtes une femme et une mère. Est-ce différent ?

C.L. - En théorie, en tant que femme, je n'ai aucun privilège. Les hommes et les femmes sont mis sur un pied d'égalité. En pratique, j'éveille moins les soupçons car les Khmers rouges pensent l'éducation réservée aux hommes. En tant que mère, j'ai une double

responsabilité et une double raison de vivre : nous sauver, mes enfants et moi. J'ai promis à mon mari de les protéger, quoi qu'il arrive ! Ratha est la fille de l'Etat, avant d'être la mienne. Les Khmers rouges essaient de briser les liens du sang et, dès la naissance, obligent les mères à échanger leurs bébés pour l'allaitement. Le soir, Ratha rentre des cours politiques en récitant les règles de l'*Angkar*. J'ai peur d'elle, peur qu'elle nous dénonce et qu'elle nous condamne. C'est terrible pour une mère mais je me console en me disant que les enfants de l'Etat, eux au moins, sont protégés et à l'abri de cette rééducation qui nous tue à petit feu. Thira, lui, est né trop tôt pour gagner pureté et protection du régime. Je m'efforce de l'élever comme un dur, de lui donner la confiance, la force et les outils pour se battre, même seul. Je ne sais pas combien de temps il nous reste avant qu'on nous sépare. Ou avant que je meure...

EdA - Chaque jour est une lutte pour la vie. Où puisez-vous la force de vous battre et de tenir ?

C.L. - Plus que l'instinct de survie, plus que mes enfants, ma force, c'est ma haine! Je veux vivre, je dois vivre pour me venger de mes bourreaux, de ces ordures qui m'épuisent, m'affament et cherchent à m'anéantir! Rien ne peut apaiser cette révolte qui me rend folle et nous met en danger, les enfants et moi. Il faut que je vide mon sac de haine, que je décharge ma rancune sur quelqu'un, un interlocuteur qui serait à la taille de mes sentiments. Je choisis le "Dieu des Occidentaux" dont la puissance, paraît-il, est infinie. Et puis, pour moi, l'Occident est coupable : les Américains ont fait la guerre au Vietnam, les Européens ont inventé le marxisme et le communisme dont s'inspirent aujourd'hui les Khmers rouges. Ce dieu devient mon bouc émissaire, responsable de tous mes malheurs. Je ne sais pas s'il existe mais je l'insulte et passe sur lui toutes mes colères. Un soir, je rentre des rizières, et lui demande pour la première fois de se manifester : "regarde la femme forte que je suis devenue, si tu existes, applaudis-moi". Une paix étrange m'envahit, je remercie ce Dieu de m'avoir sauvé de la folie et de la solitude. Petit à petit, mon mur de haine s'effrite et tombe en morceaux... Le jour de la Libération, on me demande de dénoncer "les coopérants". Je reconnais ma cheftaine, dans ses yeux, je lis la peur et je vois un être humain, ma semblable. Je ne peux que me taire et la laisser en vie...

EdA - Trente après, que voudriez-vous dire aux Khmers rouges ?

C. L. - Aujourd'hui, je n'éprouve ni haine ni désir de vengeance. J'ai rencontré Dieu dans les camps de Pol Pot, je l'ai retrouvé en France, je l'ai suivi et me suis convertie. Grâce à lui, grâce à la foi, je me sens en paix et réconciliée avec mon pays et mon peuple. Je pense que l'homme ne se limite pas à la somme de ses actes et qu'en lui, il y a quelque chose de plus grand et d'universel. Mais je ne peux pas pardonner, c'est au-dessus de mes forces et de mes limites. Et puis, comment pardonner pour deux millions de morts, pour mon père, mon mari et mes frères disparus, pour ma fille qui ne connaîtra jamais son père ? J'aimerais demander aux Khmers rouges de s'expliquer sur leurs actes : le pourquoi de ce massacre envers leur propre peuple. C'est la seule façon de les aider à prendre conscience de leur atrocité. J'aimerais aussi qu'ils réparent leurs "fautes" en redistribuant aux plus pauvres, les richesses confis-

quées. Je ne souhaite pas reprendre mes anciens biens mais je voudrais qu'ils soient donnés au peuple...

EdA - Souhaiteriez-vous qu'ils soient jugés ?

C.L. - Après deux séjours au Cambodge, je me pose la question sur le bien fondé d'un jugement international. Comment peut-on juger les khmers rouges sans rétablir d'abord un peu de justice sociale dans le pays ? Juger le crime d'hier, alors que le crime d'aujourd'hui reste impuni, relève pour moi de l'absurdité. Les khmers au Cambodge, dans leur majorité restent étrangers à ce tribunal international. Car il y a plus urgent... Et la croyance bouddhique dit bien que ceux qui posent des mauvais actes seront tôt ou tard rattrapés par eux. Ce tribunal risque de ne contribuer qu'à donner bonne conscience à l'Occident. La priorité, aujourd'hui, c'est de reconstruire le pays. La jeunesse khmère doit retrouver confiance en elle, en son pays et en ses valeurs sans singer celles de l'Occident. Je voudrais que justice sociale soit faite, qu'on arrête d'exproprier les paysans, de maltraiter sa femme et ses enfants ou de vendre ses filles...

Propos recueillis par Florence MARTIN



Muong Sokhon, la volonté de survivre pour retrouver les siens.

L'Ecrit d'Angkor - Le 17 avril 1975... Muong Sokhon - A l'arrivée des KR, ma

grande famille vivait dispersée à travers Phnom Penh. Mon mari étant en France, depuis novembre 1974, pour un stage d'une année à Paris. L'évacuation forcée de la capitale déclencha la débandade de tout ce peuple urbain : on n'avait pas eu le temps de se rassembler en famille pour aller à une destination précise. Me voyant très bouleversée, tenant les mains de mes trois enfants en bas âge de peur de les perdre dans la débâcle, mon père, trop vieux pour se déplacer, se prosterna devant moi pour que je ne l'abandonne pas...

EdA - Qu'avez-vous alors pensez des Khmers rouges ?

M.S. - Au début , je fus très heureuse à l'idée de pouvoir me déplacer à travers notre pays, car le Cambodge était devenu comme une peau de léopard contrôlé ici et là par les Khmers rouges et les républicains. Dans l'enthousiasme, je fis déchirer un drap blanc en lambeaux pour acclamer les vainqueurs vêtus de noir. Leur entrée à Phnom Penh signifia pour moi la fin de la guerre, et le retour à la paix. Mes illusions n'ont duré que quelques heures, juste le temps de lever les drapeaux blancs, et puis il fallut quitter précipitamment la capitale. Les Khmers rouges nous forcèrent à partir pour quelques jours, prétextant les bombardements américains imminents. N'emportez rien , nous ordonnèrent-ils! Dans certains quartiers, ils annoncèrent que l'évacuation leur faciliterait la fouille de la ville pour arrêter les ennemis de la révolution.

EdA - Pouvez-vous nous raconter ce que vous avez enduré sous le régime des Khmers rouges ?

M.S. - Ma famille très dispersée, se dirigea à pied vers Wat Niroth, situé le long du Mékong , à une vingtaine de kilomètres de Phnom Penh. pour y rester quelques mois. Après Wat Niroth, nous partîmes pour Khleah Sanday nous y installer encore quelques mois. C'était un village situé au sud-ouest de Phnom Penh., près du lieu de naissance de mon mari, dans l'espoir de retrouver la famille et le père de mon mari. Hélas, ils furent déjà tous déplacés ailleurs. Finalement ma famille fut déportée par les Khmers rouges dans des camions vers Pursat. Là, ils nous emmenaient de village en village, de Phum Koh Krabey à Tuol Tralô, etc. C'était la région la plus

inhospitalière, la plus dure et la plus meurtrière, où le Krom Nearedey (les KR de Svay Rieng) furent assassinés par l'Angkar. Située à une vingtaine de kilomètres de la route nationale 5, c'est une région forestière où on trouva quelques maisons des Khmers rouges. Le travail forcé consistait à défricher les terrains pour cultiver le champs (à Wat Niroth); repiquer les plants de riz (à Kleah Sanday). A Pursat, ce fut le creusement des canaux et la construction des digues : jours et nuits, du lever du soleil à 5h du matin, jusqu'à son coucher. Une pause d'une demi-heure, à midi, pour le déjeuner (un potage dilué de quelques grains de riz). La nuit, s'il y avait un clair de lune, les Khmers rouges nous forçaient à travailler tard. A la saison des pluies, je labourais, et hersais des rizières. L'arrachage de petits plants de riz se déroulait aussi la nuit (dâk samnap), et leur repiquage avait lieu durant la journée. Après, ce fut l'irrigation des rizières, à la main, seul ou à deux, avec des seaux d'eau. Ensuite, je gardais les bœufs... Pendant la saison sèche, les Khmers rouges nous forçaient à porter et à remonter de l'eau du lit des rivières, pour cultiver des jardins sur le bord escarpé de ces cours d'eau.. Et cela, sans jamais avoir le droit d'en consommer les récoltes...

EdA. - Au moment de l'invasion vietnamienne, comment avezvous échappé aux Khmers rouges ?

M.S. - Ce fut en septembre, soit sept mois après la libération, que j'ai pu regagner à pied Phnom Penh. En janvier 1979, les Khmers rouges de Pursat nous forçaient à regagner le sommet des montagnes, se servant de nous comme bouclier humain. S'apercevant que nous n'étions que des otages, les Vietnamiens cessèrent de nous tirer dessus. Tout au long de mon voyage de retour à Phnom Penh, j'ai dormi sur le bord de la route nationale pendant quelques mois. Arrivée à Phnom Penh, je m'installais au bord des rues à Tuol Kork pendant quelques mois encore. En effet, sans chaussures et vêtements décents, je n'osais pas regagner le ministère de l'éducation nationale et dévoiler pour la première fois mon statut d'institutrice (sous le régime des Khmers rouges, je fus connue comme vendeuse de liseron d'eau à Phnom Penh). Je travaillais comme enseignante pendant quelques mois. Le hasard m'a fait retrouver l'adresse de mon cousin à Paris (ma lettre envoyée à mon mari a été laissée curieusement dans une poubelle depuis plus de quatre ans dans l'appartement de mon oncle) où mon mari y débarqua en 1974. J'ai entrepris donc de rechercher mon mari. Je décidais un jour de me rendre à Saïgon, pensant pouvoir partir plus facilement à l'étranger. La France m'accorda un visa d'entrée, mais je n'avais pas pu obtenir le visa de sortie vietnamien. Un an après, je rebroussais chemin pour regagner la Thaïlande en transitant par le Cambodge. Enfin, j'avais pu m'installer dans le camp de réfugiés Khao I Dang. J'y travaillais comme maîtresse d'école pour les enfants. En octobre 1981, accompagné de mon petit-frère retrouvé en Thailande je retrouvais mon mari à Paris.

EdA.- Quel est votre avis sur la tenue d'un procès des Khmers rouges ? Pensez-vous que ce procès est nécessaire et qu'il aidera les Khmers à aller de l'avant ?

M.S. - Le génocide, c'est de la folie pure du régime communiste khmer rouge. Le peuple doit connaître la vérité et punir les auteurs. Laisser impunis ces bourreaux serait tolérer encore l'avènement d'un autre type de génocide au Cambodge. Ce n'est pas par hasard que, chaque année, j'aide mon mari à organiser la commémoration de ces victimes à la pagode de Vincennes. Nous mobilisons les survivants, familles et amis des victimes, à venir les commémorer dans notre tradition bouddhique. Pour la postérité, je prie pour que ce travail de mémoire aide les nouvelles générations à s'en souvenir afin d'éviter un autre génocide.

Propos recueillis par Nicolas MEAS



Laurence Picq,

"Que l'on sache, que l'on n'oublie pas, que l'on comprenne..."

L'Ecrit d'Angkor - Laurence Picq, en 1975, qui étiez-vous et quels étaient vos liens avec le Cambodge ?

Laurence Picq - Née dans la vague qui

devait emmener vers des lendemains qui chantent, portée par l'élan économique et démocratique des décennies glorieuses, touchée par les idéaux de générosité, d'aide, de partage, de coopération, au seuil de mes vingt ans, j'ai rencontré Sikoeun, qui m'a fait découvrir son pays, le Cambodge, pays du sourire, son art, sa culture, ses efforts de développement économique, social et démocratique. J'ai également découvert l'idéal nourri par trois intellectuels progressistes que sont Khieu Samphân, Hou Yuon et Hu Nim. Sikoeun était alors étudiant en histoire-géographie et je décidai d'étudier les mêmes disciplines que lui avec pour objectif de faire le premier livre de géographie du Cambodge. Nous devions être très heureux.

Puis avec le coup d'état du 18 mars 1970, Sihanouk en exil à Pékin, la guerre éclata. Les intellectuels et les personnalités progressistes alors à Paris se rallièrent à Sihanouk et partirent pour Pékin où leur parvenaient les nouvelles du maquis et celles des trois "grands". Sikoeun préféra alors abandonner ses études pour être aux côtés de son pays mis à feu et à sang par les Américains. Je le rejoignis. Nous eûmes deux filles. En 1974, Sikoeun s'engagea dans la guerre de résistance qui s'était durcie pour décrocher la victoire totale. Ce qui arriva le 17 avril 1975.

EdA. - Peu de temps après la victoire des Khmers Rouges, le 17 avril 1975, vous repartez au pays. Quel était alors votre état d'esprit ? Vous attendiez-vous à cette grande désillusion ?

L. P. - A cette date, je travaillais au bureau d'information à Pékin, je n'avais pas de nouvelle de Sikoeun mais puisque la victoire venait de sonner, je pensais partir par le premier avion pour Phnom Penh pour faire la fête. Mais *Angkar*, l'organisation qui avait alors le pouvoir, m'obligea à attendre. Le 15 août, arriva en visite officielle à Pékin Khieu Samphân, acclamé comme le grand artisan et le grand triomphateur de la victoire.

Six mois après la prise de Phnom Penh, *Angkar* a décidé le départ pour le Cambodge de tous les résidents volontaires à Pékin du FUNK (Front Uni National Khmer) et du GRUNC (Gouvernement Royal d'Union Nationale du Cambodge). J'en faisais partie avec nos deux filles qui avaient alors quatre et trois ans avec qui je voulais vivre une vie de famille, même si la situation d'après guerre pouvait laisser présager quelques privations. Ces privations ne seraient rien comparées au prix d'une vie de famille. *Angkar*, qui n'était pas présentée comme le parti communiste, m'avait fait dire qu'elle avait besoin de mes compétences. J'étais prête à les donner au Cambodge où, compte tenu de la présence de Sihanouk, la vie devait être idéologiquement et politiquement sinon neutre, au maximum progressiste, et en tout cas pas communiste. Sourire et fleur aux lèvres, joie au cœur, chaude confiance ont été immédiatement éteints par la réalité.

De fait, dès les premières heures du 17 avril, des événements graves avaient eu lieu et un système politique extrêmement radical était mis en place avec évacuation des villes par crainte d'un bombardement puis interdiction d'y revenir, abolition de la monnaie et de toutes les libertés au nom de la démocratie véritable, instauration de discriminations sociales et ethniques, crimes de guerre massifs, assassinat de Hou Yuon, meurtres de masse et abolition de

toute propriété personnelle... Sihanouk parla quelques semaines plus tard d'un Cambodge transformé en grand chantier de construction et promis à un avenir radieux grâce à Khieu Samphân. Mais en fait c'était un immense charnier.

Et ce n'était malheureusement que le début. Le pire restait à venir avec les vagues d'épuration successives (ce n'étaient pas des vagues mais des raz de marée) ajoutés aux effets de la famine, des maladies.

EdA. - Pendant cinq années vous avez vécu sous le régime du Kampuchea Démocratique des souffrances physiques et morales, la peur constante et le pire avec la perte de votre fils, comment avez-vous réussi à tenir et à survivre ?

L.P. - *Angkar* me garda à Phnom-Penh et ne voulut pas m'envoyer à la campagne. Mais mes filles me furent enlevées. J'appris par la suite qu'elles avaient été battues, enfermées des jours et des nuits d'affilée, affamées, humiliées, critiquées, meurtries à vie, soumises à de lourdes peines et privées de soins. L'horreur atteignit son comble quand le petit garçon de mes rêves auquel j'avais donné naissance succomba...

Pour revenir à ma condition personnelle, ma journée de travail était de dix sept heures, tous les jours, avec un repas fait de soupe claire à midi et d'une soupe le soir. J'ai été soumise aux séances de critique, auto-critiques et séminaires de manipulation psychologique et idéologique. J'ai été accusée d'être à la fois agent du KGB, de la CIA, du SDECE, des Vietnamiens et des Chinois. J'ai été privée de soins et bien sûr, privée de tous mes droits élémentaires, notamment celui de repartir dans mon pays.

Ce qui s'est déroulé au Cambodge pendant les années khmères rouges est absolument inconcevable, de l'ordre de l'inimaginable. La vie à B1 (ministère des affaires étrangères sous la coupe de leng Sary) était semblable à celle d'une prison politique de haut niveau : privation des libertés, suppression du nom propre, interdiction de vie de famille, travaux intenses et surtout, lavage de cerveau en continu et pression sur le mode de pensée.

Pour survivre, il fallait penser et parler comme il était dit dans les réunions et les séminaires. La liberté d'information était totalement supprimée : on n'avait que les informations de la radio qui étaient des informations fabriquées de toutes pièces. Et si par hasard on apprenait quelque chose qui n'était pas conforme à ce qu'il fallait penser et dire, notamment sur le fait qu'il y avait des morts dans les campagnes, on était suspect de servir des services d'espionnage, coupable de trahison, passible de mort.

EdA - Pourquoi avez-vous écrit votre livre "Au delà du ciel : cinq ans chez les Khmers rouges" ? Est-ce pour conjurer les mauvais souvenirs ou pour dévoiler le véritable visage de la révolution khmère rouge ?

L.P. - Bien sûr, en revenant en France, il me fallait écrire ce qui s'était passé, la manière dont on vivait et ce que l'on pouvait ressentir. Je voulais apporter le plus d'éléments possibles pour la compréhension de cette horrible tragédie. Etant une des rares survivantes, il était de mon devoir, pour le Cambodge et aussi pour le monde, d'apporter un éclairage lucide. Dans l'espoir que l'on n'oublie pas, que l'on sache, que l'on comprenne les processus par lesquels des événements aussi tragiques ont pu avoir lieu. Pour qu'il n'y ait plus jamais cela.

EdA. - Trente ans après, Pol Pot est mort et incinéré misérablement, Ieng Sary, Khieu Samphan, Nuon Chea et les autres principaux responsables KR graciés, puis maintenant en attente d'un hypothétique procès... qu'attendez-vous de ce tribunal que souhaite l'ONU et que tous les dirigeants khmers actuels ne désirent que du bout des lèvres ?

L.P. - Horrible, odieuse, insoutenable et infâme est l'attitude des dirigeants khmers rouges ; je vous renvoie à la dernière interview

de Pol Pot à Nate Thayer, aux agissements de Ieng Sary et au livre de Khieu Samphân, livre qui pour un Khmer rouge est très bien parce qu'il ne parle pas des morts. Or, depuis trente ans, les rares témoins, les observateurs, les acteurs et les responsables sont vieillissants et disparaissent un à un. Les acteurs et les responsables sont amnistiés sans procès, vivent toute honte bue avec pignon sur rue dans des conditions luxueuses. Ils mentent de manière éhontée et empêchent la tenue d'un procès qui permettrait de comprendre, d'en savoir un peu plus, un peu mieux. Trente ans après, cette tragédie n'est toujours pas éclaircie. Des millions de morts pour rien, un océan de souffrances infinies pour rien. Ainsi disparaît l'esprit des bâtisseurs d'Angkor.

Propos recueillis par Sophoat NGAU



Ong Thong Hoeung, "C'est à Toul Sleng que j'ai tout compris. C'est le jour le plus horrible de ma vie."

Ong Thong Hoeung vit depuis dix ans en France quand les Khmers rouges arrivent au

pouvoir. En 1976, confiant dans le nouveau gouvernement et soucieux de servir la révolution et sa patrie, il s'envole pour le Cambodge. Un rêve de retour au pays qui se transforme très vite en cauchemar... Trente ans après, il nous raconte comment il a "cru aux Khmers rouges" ...

L'Ecrit d'Angkor - En 1975, vous soutenez les Khmers rouges et leur révolution. Comme beaucoup d'intellectuels cambodgiens. Comment expliquez-vous cet aveuglement ?

Ong Thong Hoeung - Le Cambodge était dirigé par des incapables, sans aucun souci pour la population ou l'intérêt national. En 1965, à mon arrivée en France, j'ai réalisé que mon pays était à des années-lumière du monde développé. J'attendais un changement. Sans être communiste, je me sentais progressiste. Et patriote. Les Khmers rouges prônaient l'indépendance du Cambodge et luttaient contre l'inféodation des "camarades" vietnamiens. Ils défendaient les frontières, ce qui est très important pour quelqu'un qui se lève tous les matins avec la peur de voir son pays disparaître. Pour moi, comme pour les autres, Pol Pot était un patriote qui voulait libérer le Cambodge. Nous avons cru, à tort, que la démocratie et les droits de l'homme étaient secondaires...

EdA - En 1976, vos amis vous déconseillent de rentrer et de nombreux récits de réfugiés révèlent la véritable nature du régime khmer rouge. Pourtant, vous décidez de partir. Pourquoi?

O.T.H. - J'entendais comme tout le monde les témoignages des réfugiés qui dénonçaient les camps et les massacres. Mais je croyais qu'ils exagéraient pour justifier leur venue en France. Voire qu'ils inventaient pour répéter les discours propagandistes des Américains ou du régime de Saïgon qui, selon moi, voulaient nous salir. Je me disais que la vie devait être dure, certes, mais pas impossible. Jamais je n'aurais pu croire que les gens n'avaient pas à manger, surtout dans les campagnes. Jamais je n'aurais pu croire que des Khmers tuent d'autres Khmers. Pour moi, c'était inimaginable. En fait, j'étais comme un adepte d'une secte, qui ne croit que ce qu'il a envie de croire. Quand le nouveau gouvernement nous a "invité" à rentrer, je n'ai pas hésité. J'étais convaincu qu'on attendait les élites pour reconstruire le pays...

EdA - Pourtant, à votre arrivée au Cambodge, vous ne trouvez pas l'accueil attendu mais un aller direct pour un camp de rééducation. Pouvez-vous nous raconter ?

O.T.H. - A l'aéroport, je m'attendais à voir ma femme, Bounnie,

qui était partie avant moi. Mais seuls des inconnus habillés de noir nous ont accueillis, sans sourire ni phrase de bienvenue. Après avoir confisqué nos passeports, ils nous ont emmenés au $K\hat{a}r$ 15, un camp de rééducation pour intellectuels. Là, j'ai retrouvé Bounnie et nos amis, amaigris et désespérés. Je n'ai pas tardé à leur ressembler. Ma vie n'était plus que travail, faim et peur de mourir. Le soir, nous assistions aux réunions de critiques/autocritiques où nous devions confesser nos fautes ou dénoncer les autres. Tout comportement pouvait être suspect et nous coûter la vie. La tristesse était signe de confusion de l'esprit, la joie, une preuve d'égoïsme pour celui qui ne pense qu'à son bonheur individuel ; la position debout, les mains sur les hanches, une attitude "petite-bougeoise" et donc anti-révolutionnaire. Chaque jour était une lutte pour la survie. Cette survie, je la dois à ma femme et à notre petite fille, née ici, au $K\hat{a}r$ 15...

EdA - Malgré ce que vous vivez, malgré la faim et la maltraitance, malgré l'enfer du *Kâr* 15, vous continuez de croire en la révolution khmère rouge...Quand avez-vous réalisé votre erreur?

O.T.H. - Avant la révolution, le Cambodge vivait dans la misère et l'injustice sociale. Pour moi, l'élite était responsable et devait payer. Appartenant à cette élite, je pensais donc mériter punition et rééducation. J'acceptais ma situation, que je croyais éphémère. Une fois la rééducation terminée, je serai libre et je servirai mon pays, me disais-je. Et puis, on nous répétait que seuls les intellectuels étaient enfermés dans les camps, que les autres Cambodgiens étaient libres et heureux. Moi, je le croyais... Je n'imaginais pas les millions d'hommes, de femmes et d'enfants massacrés. J'étais endoctriné. J'avais des doutes, mais je gardais espoir. Aujourd'hui, je sais que cet espoir me donnait la force de me battre pour survivre. Certains se sont suicidés, d'autres ont essayé de fuir, moi j'attendais la libération... Ce n'est qu'en 1979 que j'ai commencé à réaliser. Dans les campagnes, c'était le désastre, les gens n'avaient rien. J'étais choqué mais je ne mesurais pas encore l'importance du génocide, je pensais que mes amis étaient encore en vie. C'est à Toul Sleng que j'ai tout compris. C'est le jour le plus horrible de ma vie.

EdA - Dans votre livre, vous écrivez que "faute d'un tribunal digne de ce nom, le Cambodge va vers un désastre moral". Vous êtes donc favorable au procès des Khmers rouges ?

O.T.H. - Je suis pour le procès et pour la création d'un tribunal international. Les conséquences des actes des Khmers rouges ne sont pas mesurables. La perte intellectuelle est si immense qu'on ne pourra jamais la remplacer, une génération de savoir a disparu. Le traumatisme pèse sur toutes les familles. Un procès pourrait permettre aux Cambodgiens de réfléchir sur leur histoire et de se poser les bonnes questions. Il faut aussi leur apprendre à être responsable de leurs actes. Je n'ai pas de désir de vengeance ni de punition mais je voudrais que les coupables expliquent pourquoi ils ont fait ça. Si on attend trop, les bourreaux vont mourir et le devoir de mémoire ne pourra pas se faire.

EdA - Et vous, comment vous souvenez-vous des Khmers rouges, trente ans après leur arrivée au pouvoir ?

O.T.H. - Je ne peux pas pardonner. Pour ma souffrance et celle de ma femme et de ma fille. Pour mon père et toute la famille que j'ai perdus. Mais je n'éprouve aucun désir de vengeance. Tous les jours, je lutte contre la haine. En tant que survivant, il ne faut pas s'abaisser au niveau de ceux qui nous ont fait du mal. Il faut juste comprendre pourquoi ils ont fait ça. Et se souvenir... En 2002, quand je suis retourné pour la première fois au Cambodge, je n'ai pas reconnu le *Kâr* 15 : la végétation avait poussé, toutes les constructions étaient démontées. Je me suis dit que si on ne parlait pas, si on ne racontait pas, tout le monde oublierait. La mémoire collective se travaille. C'est pour ça que j'ai voulu écrire un livre.

Propos recueillis par Florence MARTIN



Quel tribunal pour juger les Khmers rouges ?

"J'ai tout vu à Hiroshima. Tout. -Non, tu n'as rien vu à Hiroshima. Tu n'as rien vu. Rien." Marguerite Duras Hiroshima Mon Amour - 1959

¶uol Sleng, Srebrenica, Rwanda, Grozny, Darfour. Crimes de guerre, génocide, crimes contre l'humanité, agression armée. Chacun est concerné, directement ou indirectement. L'impunité des individus responsables est intolérable, ne serait-ce que pour le respect de la mémoire des victimes. C'est pourquoi la période de l'après Guerre froide a vu le développement considérable du principe de la responsabilité pénale de l'individu. Ce phénomène s'est accompagné d'une multiplication des juridictions pénales internationales: Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Tribunal pénal international pour le Rwanda en 1993 et 1994. La création de la Cour pénale internationale par le statut de Rome du 17 juillet 1998 ne contitue pas pour autant l'aboutissement du processus. Une nouvelle catégorie de tribunaux a vu le jour, qualifiés de tribunaux pénaux "internationalisés", ou mixtes ou encore "hybrides". Le futur Tribunal spécial qui sera chargé de juger les Khmers rouges appartient à cette catégorie qui comprend trois autres entités mises en place également pour la Sierra Leone, le Kosovo, et le Timor Oriental. Cet article se propose, à travers quelques questions/réponses, de permettre de comprendre comment le processus s'est déroulé pour le cas du Cambodge.

Les négociations entre le Cambodge et les Nations Unies

Elles ont débuté en 1997 suite à une requête des deux co-premiers ministres Hun Sen et le prince Ranariddh. Dans une lettre adressée au Secrétaire Général des Nations Unies les deux hommes ont demandé l'assistance des Nations Unies pour régler le problème des Khmers rouges. Un groupe d'experts a été créé par le Secrétaire général en juillet 1998. Ce groupe était chargé d'évaluer les éléments de preuve disponibles, d'apprécier la possibilité de traduire les dirigeants Khmers rouges en justice et d'étudier les options possibles pour l'établissement du tribunal. Le groupe a remis son rapport en 1999. Celui-ci recommandait la création d'un tribunal international. Cette

option a été refusée par le gouvernement cambodgien qui a insisté sur un tribunal à participation nationale renforcée. Les discussions se sont donc poursuivies dans la voie de la création d'un tribunal cambodgien spécial, intégré dans le système judiciaire cambodgien mais avec une participation internationale.

Sans attendre la conclusion d'un accord avec les Nations Unies, le gouvernement a adopté une loi en janvier 2001 qui est entrée en vigueur le 10 août de la même année ; visant à la création de chambres extraordinaires dans le système judiciaire cambodgien. Ces chambres composées en majorité de juges nationaux seront chargées de juger les dirigeants Khmers rouges responsables de crimes commis durant la période du Kampuchéa démocratique.

Du fait de la persistance d'un désaccord sur le contenu de la loi et la question de la participation internationale, les Nations Unies ont annoncé en février 2002 leur retrait des négociations. Celles-ci n'ont été réouvertes que suite aux presssions exercées par plusieurs Etats et ont abouti le 17 mars 2003 sur un projet d'accord concernant la poursuite, conformément au droit cambodgien, des auteurs des crimes commis pendant la période Khmer rouge.

Pourquoi ne pouvait-on pas juger les Khmers rouges devant la Cour pénale internationale¹?

La Cour pénale internationale est entrée en vigueur le 1er juillet 2002. Elle n'est compétente que pour juger les actes commis après son entrée en vigueur. Les actes commis par les dirigeants Khmers rouges ne relèvent donc pas de sa compétence. De plus la Cour pénale internationale est une juridiction complémentaire des tribunaux nationaux.

Quelles seront les personnes susceptibles de comparaître devant le Tribunal ?

Les personnes visées sont les hauts dirigeants du Kampuchea Démocratique et les personnes les plus hautement responsables des crimes entrant dans la compétence du tribunal.

Quels seront les chefs d'inculpa-

- > Les actes prévus par des traités internationaux. Ce sont : le crime de génocide, le crime contre l'humanité, les actes de violation grave contre les personnes ou les biens contraires à l'obligation de protection établie par les conventions de Genève du 12 août 1949, les actes commis en violation de deux conventions reconnues par le Cambodge : la convention de La Haye de 1954 relative à la protection des biens culturels en temps d'affrontement armé, interdisant la destruction de biens culturels, et la convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques qui institue une protection internationale du personnel diplomatique.
- **Les crimes relevant du droit cambodgien**. Ce sont ceux énumérés dans le Code Pénal cambodgien de 1956 : l'homicide, la torture et la persécution religieuse.

Organisation et fonctionnement du tribunal

▶ Les organes de jugement

Le tribunal sera constitué d'une chambre de première instance et de la chambre de la Cour suprême. La chambre de première instance sera constituée de cinq juges : trois juges cambodgiens et deux juges internationaux. La chambre de la Cour suprême comprendra sept juges: quatre juges cambodgiens et trois juges internationaux. Elle fera aussi fonction de chambre d'appel et de dernière instance. Les juges des différentes chambres sont nommés par le Conseil suprême de la magistrature pour les juges cambodgiens et sur une liste de sept candidats présentée par le Secrétaire général de l'ONU par le même Conseil. Les décisions rendues par la chambre de première instance requièrent une majorité de quatre voix, et celles de la chambre de la Cour suprême cinq voix.

▶ Les poursuites et l'instruction

La charge des poursuites sera confiée à deux "co procureurs" : un procureur cambodgien et un procureur international. L'instruction sera à la charge de deux juges d'instruction : un juge d'instruction cambodgien et un juge d'instruction internationale. Les poursuites et instructions s'exerceront suivant les règles de procédure régies par le droit cambodgien.

▶ Le Bureau de l'administration

Chargé d'assurer le service des formations du tribunal (on peut penser qu'y sera inclus le greffe), le Bureau de l'administration sera dirigé par un directeur cambodgien. Ce dernier sera secondé par un directeur adjoint international nommé par le Secrétaire général de l'ONU.

L'accord signé en juin 2003 entre le Cambodge et les Nations Unies a été ratifié par le Parlement cambodgien le 19 octobre 2004. Le 27 octobre 2004, deux jours seulement avant l'accession au trône du nouveau Roi Norodom Sihamoni, le Chef d'Etat par intérim, Chea Sim, a promulgué une loi pour réviser la loi cambodgienne de 2001 portant établissement des Chambres extraordinaires pour juger les Khmers rouges,afin de l'harmoniser avec l'accord. La mise en oeuvre des procès par les Nations Unies dépend maintenant de la donation des fonds nécessaires par la communauté internationale.

Bomnang UNG

POUR EN SAVOIR PLUS

Les différents textes de loi et les prochaines étapes du procès sur le site du gouvernement cambodgien :

http://www.cambodia.gov.kh/krt/english/index.htm

HEDER (Stephen), TITTEMORE (Brian D), "Seven Candidates for the Prosecution: Accountability for the Crimes of the Khmer Rouge", War Crimes Office of the Washington College of Law, American University and the Coalition for International Justice (June 2001), disponible sur:

http://www.wcl.american.edu/warcrimes/khmerrouge.pdf

Document Center of Cambodia: Non-profit international NGO in association with Yale University's Cambodian Genocide Program to document Cambodia's "killing fields". http://www.dccam.org/

Cambodian Genocide Program 1994-2004 : http://www.yale.edu/cgp/

Les principaux suspects



Nuon Chea, Vice secrétaire du Parti.

Ex "Frère n°2", "rallié" au régime de Phnom Penh en 1998, après la promesse d'une amnistie par Hun Sen, par la suite refusée. Vit actuellement .à l'ouest du Cambodge, à proximité de la frontière thaïlandaise.



leng Sary, Ministre des Affaire Etrangères du régime.

Ex "Frère n°3". Gracié par le roi Norodom Sihanouk en 1996. A la tête d'un parti politique. Il vit actuellement dans la ville fontalière de Pailin.



Khieu Samphan, Ancien chef de l'Etat du Kampuchea Démocratique.

Rallié au regime de Phnom Penh avec Nuon Chea pour vivre comme un citoyen ordinaire. Vit actuellement dans la ville frontalière de Pailin.



Ta Mok, Membre du comité central.

A écarté Pol Pot en 1997, pour prendre le contrôle des Khmers rouges. Actuellement en détention provisoire. Accusé de génocide par un décret de 1979 et par la loi cambodgienne de 1994 mettant au ban les Khmers rouges.



Sou Met, Chef de zone militaire.

Suspect pour n'avoir pas empêché ou puni les crimes commis par leurs subordonnés.



Meah Mut, Chef de zone militaire.

Suspect pour n'avoir pas empêché ou puni les crimes commis par leurs subordonnés.



Keo Pok, Membre du comité central.

Suspect pour n'avoir pas empêché ou puni les crimes commis par leurs subordonnés.



Kang Kek leu, alias Duch, ancien Chef de la prison de Tuol Sleng ou S- 21 à Phnom Penh.

Incarcéré depuis 1999 en attente de jugement.



Il ne faut pas oublier... même s'il est décédé en 1998 dans des conditions mystérieuses.

Pol Pot, ex "Frère n°1", Premier Secrétaire du Parti. L'Histoire le retiendra comme étant le véritable chef des Khmers Rouges.

Les dirigeants khmers rouges, coupables de crimes contre l'humanité et de génocide ?*

Les exécutions arbitraires, les travaux forcés, les tortures, l'absence de soin, la destruction de la famille... L'ensemble des actes commis par les dirigeants khmers rouges inspire horreur, dégoût et incompréhension. Les victimes réclament justice. A juste titre. Car il n'est pas de démocratie sans état de droit. Ni d'état de droit sans justice.

e tribunal mixte chargé de juger les principaux dirigeants khmers rouges (Cf. L'article dans cette revue, "Quel tribunal pour juger les Khmers rouges?") aura à connaître des massacres et violences perpétrés sous leur autorité. Les juges décideront notamment s'ils sont coupables de crime contre l'humanité et de génocide. Le présent article s'efforce d'expliquer brièvement ces deux notions dans le cadre spécifique du Cambodge.

Les dirigeants khmers rouges, coupables de crime contre l'humanité

Le crime contre l'humanité nécessite la rencontre de deux éléments essentiels. Le premier, d'ordre matériel, est la commission, dans le cadre d'une attaque massive ou systématique contre une population civile de l'un des crimes énumérés dans la définition. Le second est l'élément moral.

L'élément matériel : la commission dans le cadre d'une attaque systématique ou massive, d'un des actes incriminés

Il ne peut avoir de crime contre l'humanité que dans le cadre d'une *attaque systématique* **ou** *massive*(1).

Une attaque systématique implique un plan ou une politique. Ou plus précisément:

- 1- un but de caractère politique/idéologique,
- 2- la perpétration d'un acte criminel de très grande ampleur,
- 3- la préparation et la mise en œuvre de moyens importants, militaires ou non,
- 4- et enfin, l'implication d'autorités politiques et/ou militaires à haut niveau.

Une attaque massive suppose des actes d'une grande ampleur ainsi qu'un nombre élevé de victimes, même si l'on ne peut dégager de seuil minimum. En outre, l'attaque, systématique ou massive, doit être dirigée contre une population civile. Doivent donc être visés des civils et non des militaires. Enfin, cette attaque doit être traduite par un des actes précités : meurtre, extermination, réduction en esclavage, déportation, emprisonnement, torture, viol, persécutions pour des raisons politiques, raciales et religieuses, tout autre acte inhumain.

L'élément moral : la connaissance du contexte et la conscience d'y participer

L'auteur des actes incriminés doit avoir la connaissance qu'il les commet dans le cadre d'une attaque systématique ou massive. Il doit avoir, d'une part, la connaissance du contexte, et d'autre part, la conscience de participer à ce contexte. Les actes commis sous le régime khmer rouge répondent aux conditions fixées par la définition de crime contre l'humanité. Les témoignages oraux, les "confessions", les centres de torture sont autant d'éléments, parmi de nombreux autres, qui font état de meurtres, d'extermination, d'esclavage, de déportation, de torture, de persécution... Il apparaît donc assez nettement que les dirigeants khmers rouges se sont rendus coupables de crimes contre l'humanité. Mais qu'en est-il du génocide ?

Un génocide au Cambodge?

La définition juridique du génocide, relativement stable depuis sa première définition inscrite dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (1948), impose la rencontre de trois éléments :

- 1- un élément matériel : un des actes énumérés dans la définition :
 - 2- un élément moral : l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe comme tel,
 - 3- et enfin, un destinataire particulier : un groupe "national, ethnique, racial ou religieux".

Dans le cas du Cambodge, ce sont précisément les deux derniers éléments qui imposent réflexion face à la propension générale de qualifier de génocide les actes commis par les Khmers rouges.

L'élément moral : l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe en tant que tel

Le génocide est considéré comme le "crime des crimes". Cette connotation s'explique essentiellement par le fait que le génocide requiert une intention criminelle caractérisée (2): l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe comme tel. Dans le cadre d'un crime contre l'humanité, le Khmer est tué en tant qu'être humain, au même titre que le Français, le bouddhiste, l'intellectuel, l'artiste, l'homme politique... Par contre, dans le contexte d'un génocide, le Khmer est tué en tant que membre du groupe national et/ou ethnique khmer. Est visé, dans ce cas, la destruction de ce groupe spécifique.

Le groupe cible : groupe national, ethnique, racial ou religieux

Il y a génocide uniquement si l'intention de détruire vise un groupe national, ethnique, racial ou religieux. Ces groupes partageraient le point commun d'être des groupes dits "stables", composés de façon permanente et dont on fait partie du fait de

sa naissance. Sont donc exclus les groupes "mouvants", ceux auxquels l'on adhère par un engagement volontaire individuel, tels les groupes politiques et économiques.

Cependant, pour pouvoir parler de génocide au Rwanda, le TPIR (Tribunal Pénal International du Rwanda) a introduit un élément subjectif dans la définition. Celle-ci fut étendue afin d'y inclure les groupes institutionnellement reconnus, tels le groupe *tutsi*, considéré par les *Hutus* (et les *Tutsis* eux-mêmes) comme distinct. Cette perspective révèle une porte ouverte qu'il y a lieu d'exploiter dans le cas du Cambodge au regard, d'une part, de la distinction érigée par les Khmers rouges entre le "peuple nouveau" et le "peuple ancien", et d'autre part, du fait que les critères qui cataloguaient les individus dans une catégorie (intellectuels, traîtres, corps khmer aux âmes vietnamiennes...) se révèlent être purement arbitraires et sans fondement objectif.

En conclusion, les dirigeants khmers rouges seront certainement reconnus coupables de crimes contre l'humanité. Quant au génocide, la preuve de leur culpabilité sera plus difficile à établir. En effet, comme nous l'avons vu, la définition du génocide requiert l'intention de détruire un des groupes précités.

Dès lors qu'est établi l'élément moral, on serait en droit de parler de génocide envers les Chams (groupe ethnique et religieux), les Vietnamiens (groupe ethnique, voire racial) et la communauté monastique bouddhiste (groupe religieux). Ceci étant, la majorité des victimes est khmère. Et pour beaucoup, les victimes des Khmers rouges le sont pour des raisons strictement politiques, en tant qu'opposants/saboteurs supposés du régime⁽³⁾. Or, le "génocide politique" a expressément été exclu de la définition.

Les juristes sont donc enclins à considérer qu'on ne peut pas parler de génocide au Cambodge. Cette question mériterait de leur part plus de prudence. Même si je partage leurs doutes, j'estime ne pas être en mesure de me prononcer. J'en appelle à la constitution d'un groupe d'experts. Le tribunal qui sera amené à trancher devrait pouvoir s'appuyer sur une étude minutieuse conduite par un groupe pluridisciplinaire de juristes, de sociologues, de politologues et de khmérologues. Une attention particulière devra se concentrer sur la question de l'élément intentionnel de détruire le groupe khmer tel quel. De même, il y aura lieu d'éclaircir la distinction entre "peuple ancien" et "peuple nouveau" qui ont amené certains à qualifier de raciste le régime khmer rouge.

Sophinie ONG

* L'ensemble des réflexions développées ici sont extraites d'un article rédigé en 2002 : S. ONG,

"La qualification de crimes contre l'humanité et l'expérience du Cambodge sous les Khmers rouges",
Revue de droit pénal et de criminologie, janvier 2004, p. 31-82.

QUELQUES DÉFINITIONS

Art. 5 de la Loi Spéciale portant création des Chambres extraordinaires

Les Crimes contre l'humanité (...) sont des actes commis dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique dirigée contre une population civile, quelle qu'elle soit, en raison de son appartenance nationale, politique, ethnique, raciale ou religieuse, tels que :

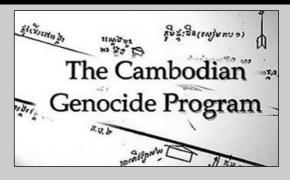
- ▶ Le meurtre
- L'extermination ;
- La réduction en esclavage ;
- ▶ La déportation ;
- L'emprisonnement ;
- ▶ La torture ;
- Le viol ;
- Les persécutions pour des raisons politiques, raciales et religieuses;
- ▶ Tout autre acte inhumain.

Art. 4 de la Loi Spéciale portant création des Chambres extraordinaires

Les actes de génocide (...) s'entendent de l'un quelconque des actes commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux comme tel:

- Le meurtre des membres du groupe ;
- L'atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;
- La soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle;
- Les mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;
- Le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Pour en savoir plus



http://www.yale.edu/cgp/

Ce site en anglais est hébergé par l'université de Yale (USA)

Directeur : Ben Kiernan Email : cgp@yale.edu Adresse postale : P.O. Box 208206

New Haven, CT 06520-8206 - USA

⁽¹⁾ Bien que ces conditions soient alternatives (en théorie, une attaque pourrait être systématique sans être généralisée, et vice versa), elles sont difficilement séparables tant il est vrai qu'une attaque d'ampleur visant un grand nombre de victimes repose pratiquement sur une forme d'organisation ou de planification.

⁽²⁾ Attention, intention ne veut pas dire mobile, qui est ici d'ordre politique : rétablir la grandeur de la Nation par l'instauration d'un régime communiste.

⁽³⁾ Supposition qui ne reposait sur aucun critère établi et déterminé. En raison de la paranoïa des autorités, sous le régime khmer rouge, toute personne alliée aujourd'hui peut être reconnue comme traître demain.

3 associations honorant la mémoire des victimes du génocide khmer rouge et défendant les droits des survivants



"Se construire pour reconstruire le pays par un travail de mémoire qui entretient le présent et prépare l'avenir." Chhay Hoc Pheng -Président du CVKR

'association "Le Comité des Victimes des Khmers Rouges" (CVKR) a été fondée en juillet 1999. L'un de ses objectifs est d'entretenir le devoir de mémoire, elle entend également faire valoir les droits des victimes du génocide par le dépôt de plaintes devant les tribunaux de leurs pays de résidence, devant le tribunal pénal *ad hoc* (qui existe pour les Rwandais et les Yougoslaves mais... pas encore pour les cambodgiens) ou encore devant un tribunal cambodgien.

L'association aide les victimes en recueillant leurs témoignages afin de constituer les dossiers conformément aux réglementations des pays où ils sont déposés. Pour la France, deux plaintes ont été déposées à Dijon et à Créteil mais seule la dernière a été retenue et a donné lieu à une ouverture d'information contre X pour crime contre l'humanité et crime de génocide perpétrés au Cambodge entre 1975 et 1979. En Belgique, onze autres plaintes ont été déposées dont celle de la propre cousine de Nuon Chea, ex-Frère n°2, ainsi que celle de M. Chai Thoul, ancien Président du Conseil du Royaume Cambodge.

Depuis 2002, le CVKR a commencé à constituer un pool d'avocats français et cambodgiens pour défendre les dossiers des victimes lors d'un futur procès sur le génocide khmer.

L'Ecrit d'Angkor - En dehors des activités à caractère juridique, quelles autres actions menez-vous pour défendre les droits des victimes et promouvoir leur cause ?

Chhay Hoc Pheng - Notre association entend faire valoir les droits des victimes. Pour ce faire, notre stratégie est simple : être présent dans tout événement pour sensibiliser l'opinion publique. C'est ainsi que nous développons un travail de solidarité envers les peuples qui ont connu les mêmes horreurs que nous, particulièrement envers le peuple Arménien avec qui nous entretenons une relation privilégiée.

Par ailleurs et de manière plus active, le CVKR mène des actions de sensibilisation auprès des personnalités politiques en organisant des colloques dont celui de 2003 au Sénat portant sur le thème "Khmers-Rouges: jugés ou impunis?". Il désire aussi occuper le terrain des

médias en donnant des interviews et en participant aux différents débats organisés par RFI, France Culture, la chaîne du câble Odyssée etc. Des opérations de sensibilisation sont aussi menées auprès du grand public grâce à la projection du film de Rithy Panh, "S21 ou la machine de mort khmère rouge" dans différentes villes de France pour débattre sur le thème du procès des Khmers Rouges. En outre, nous avons pu obtenir que notre association et nos activités soient présentées dans le DVD "bonus" du film "The Killing Fields". Et tout récemment, nous sommes intervenus pour témoigner et porter nos revendications à la Première Assemblée du Forum "Collectif Reconnaissance des génocides" tenue à Lyon le 23 octobre 2004, en tant que membre actif du Forum.

EdA - Et pour les victimes elles-mêmes, que faites-vous de concret ?

C.H.P. - Nous essayons de mettre en place un système d'entraide morale pour les victimes en les écoutant pour mieux leur indiquer une assistance sous forme d'accompagnement psychologique des personnes qui ont subi des traumatismes émotionnels graves ou qui ont vécu des situations d'horreur. Permettre à ces victimes de ne pas se sentir seules dans leur malheur est déjà un premier acte de soutien qui les aidera aussi à être mieux dans leur tête. Et ensuite faire reconnaître au monde entier leur statut de victime au travers d'un rendu de jugement, dans la mesure du possible, est quelque chose de capital. Les victimes pourront alors, enfin, effectuer leur travail de deuil afin de tourner définitivement la page khmère rouge.

EdA - Vous semblez attaché à rendre justice aux victimes, que répondez-vous à ceux qui prétendent que celle-ci est totalement étrangère à la société khmère à cause de la culture de l'impunité et de l'irresponsabilité qui prévalent à l'heure actuelle ?

C.H.P. - Je ne suis pas d'accord. La notion de responsabilité existe et celle des peines encourues par les fautifs est clairement définie dans notre culture. Dans la tradition khmère depuis des millénaires, rendre justice fait partie de notre civilisation. Je vous renvoie aux textes et aux codes anciens (avant le protectorat français) qu'on préfère occulter par commodité ou mimétisme. Nos ancêtres avaient déjà mis en place la personnalisation des peines relative à l'origine sociale des individus : les personnes socialement élevées sont plus sévèrement punies que les personnes d'origine modeste. Dire que la notion de justice est étrangère aux Khmers est un non-sens et une contre vérité indéniable.

EdA - Pourquoi a-t-on attendu si longtemps pour voir se mettre en place un tribunal?

C.H.P. - La première action officielle en ce sens ne remonte seulement qu'en 1997 suite à une initiative cambodgienne. En effet, une missive fut envoyée aux Nations Unies par les deux co-Premiers ministres de l'époque, Hun Sen et Norodom Ranariddh, au lendemain de l'amnistie royale accordée à Ieng Sary le 14 septembre 1996. Le gouvernement royal cambodgien avait demandé solennellement l'aide de l'ONU pour mettre en place un tribunal pour juger les crimes Khmers-Rouges du Kampuchea Démocratique. Cette réaction officielle fut, me semble-t-il, une réplique à un tollé général de la part de la communauté internationale après l'annonce de l'amnistie royale. Fut ce une réponse politique sous un habillage de "désir de justice" ?. Nul ne le sait.

Cependant, une volonté politique a toujours existé chez les dirigeants khmers depuis 1979 pour faire juger les chefs khmers rouges. Il y a eu le procès de Phnom Penh en 1979 où Pol Pot et Ieng Sary ont été condamnés par contumace par l'Etat du Cambodge. En 1998, les Khmers rouges entre eux ont organisé un autre procès à Anlong Véng où seul Pol Pot a été condamné. A l'heure actuelle, la volonté politique de juger les crimes des khmers rouges demeure même s'il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les domaines judiciaires et pénaux.

EdA - En ce moment, le procès des Khmers Rouges est devenu un sujet à controverse. Quelles en sont d'après vous les raisons profondes ?

C.H.P. - Il est vrai que le procès des chefs khmers rouges est un sujet délicat à traiter car il s'appuie sur deux considérations essentielles que tout un chacun se doit d'avoir à l'esprit. En premier lieu, peut-on avoir confiance dans les mécanismes de justice mis en place par le gouvernement khmer même avec l'adjonction de juges internationaux pour garantir l'impartialité du jugement? Et en second lieu que désire-t-on réellement juger ? Si l'on veut juger les Khmers Rouges du Kampuchea Démocratique (1975 à 1979) alors il n'y a aucun problème, tout le monde est à l'unisson. Mais si l'on commence à étendre la période de jugement alors des problèmes et des divergences de vue commencent à poindre à l'horizon.

En effet si l'on prend la période entre 1970 à 1991 date des Accords de Paix conclu à Paris, il faut aussi impliquer les grandes puissances qui ont joué tour à tour des rôles prééminents : les USA pour leurs bombardements entre 1970 et

1973, l'ex-Viet-Cong et Nord Vietnamiens qui avaient occupé les zones frontalières khmères et envahi le Cambodge de 1967 à 1975, la France qui avait toléré tout au moins la parution des bulletins du FUNK et du GRUNC entre 1970 et 1975, la Chine pour l'envoi des conseillers techniques auprès des Khmers-Rouges entre 1975 et 1979, le Vietnam unifié pour leur occupation militaire du Cambodge de 1979 à 1991, et tout le concert des nations pour avoir maintenu le siège du Kampuchea Démocratique (Khmers-Rouges) à l'ONU entre 1979 et 1991.

EdA - Pensez-vous qu'il y aura un jour un procès des responsables Khmers Rouges ?

C.H.P. - Je dis bien si c'est le procès qui se prépare actuellement et non pas un autre, alors oui celui-ci va avoir lieu rapidement pour de multiples raisons. D'abord, la Chine veut ce procès car elle souhaite tourner la page des Khmers Rouges qui continue de peser sur sa politique régionale. Le genre de procès qui se prépare actuellement lui convient bien. Ensuite, le Vietnam veut aussi ce procès pour se laver de tout soupçon d'être l'auteur ou le complice du génocide (thèse avancée par les Khmers Rouges). Il aimerait également se servir de ce procès comme tribune afin d'attribuer certaines responsabilités à la Chine, seul pays qui avait octroyé des fonds et envoyé des conseillers au Kampuchea Démocratique.

Le gouvernement cambodgien actuel désire également un procès compte tenu de sa politique de réconciliation nationale débutée par l'amnistie de Ieng Sary en 1996 et le ralliement des forces armées khmères rouges en 1998. Cette politique ne sera parfaite qu'après un procès qui blanchirait les éléments "redditionnaires" Khmers Rouges qui ont obtenu une sécession territoriale de fait en obtenant l'administration autonome d'une province, Pailin, depuis bientôt dix ans. Le gouvernement actuel a tout intérêt à ce que ce procès ait lieu rapidement car après on n'en parlera plus, et les anciens camarades seront de nouveau réunis. Mais de toute façon il faut que justice passe, une justice digne de ce nom et non pas une mascarade de justice comme celles de 1979 à Phnom-penh et de 1998 à Anlong Véng.

EdA - Est-ce que les victimes trouveront leur compte dans ce procès ?

C.H.P. - Rien n'est moins certain hélas! Car il n'existe aucune disposition prévue pour les victimes qui vont porter plainte et se constituer partie civile dans les textes de loi légiférant ce procès. Il n'y a pas eu de procédure d'information lancée auprès du public pour aider les plaignants à constituer leur dossier. Ce n'est pas gagné d'avance, il faut suivre ce procès de très près. Par ailleurs, le fait que les juges internationaux ne maîtrisent pas la langue khmère et ont recours à des traducteurs peut générer des problèmes supplémentaires de compréhension et d'appréhension des faits. Plus que jamais, le CVKR se doit d'être vigilant sur tous les domaines pour défendre au mieux les intérêts des plaignants et des victimes.

EdA - Vous êtes juge au tribunal de grande



"Un mémorial en souvenir des millions de victimes du génocide khmer rouge, pour les survivants, leurs familles et les amis du peuple cambodgien."

Ou Chal - Président fondateur

e "Mémorial des Victimes du Génocide commis par les Khmers Rouges" (M.V.G.K.R.) a pour objetif de construire un mémorial en souvenir des millions de victimes du génocide commis par les Khmers rouges, de le gérer, de le mettre à la disposition des survivants, de leurs familles et des amis du peuple cambodgien.

L'Ecrit d'Angkor - Depuis sa création en 1997, quelles ont été les plus importantes réalisations du MVGKR ?

Ou Chal - Avec d'autres associations, nous avons organisé des cérémonies de commémoration à la Pagode de Vincennes. En 2002, le M.V.G.K.R l'a fait à deux reprises. L'Association continue de rechercher un terrain pour construire le mémorial. Nos critères de recherche : un endroit connu, fréquenté par des Cambodgiens et digne du peuple khmer victime, facile d'accès pour les participants à la commémoration.

EdA - Que pensez-vous du procès des Khmers rouges?

O.C. - Après la rupture des relations onusiennes avec le gouvernement de Hun Sen (rupture due à la nature du tribunal et de la législation locale régissant le jugement des crimes du génocide et crime contre l'humanité), et quelques semaines avant la reprise de leurs négociations, j'ai écrit une lettre ouverte à Monsieur KOFI Annan, Secrétaire-Général de l'ONU, lui signifiant que, faute d'un tribunal indépendant à l'étranger, le M.V.G.K.R ne soutiendrait pas la création de ce tribunal et du procès des Khmers rouges, à moins qu'il n'y ait la participation effective de l'ONU.

EdA - Cette année, beaucoup d'associations cambodgiennes s'associent à La Journée de Commémoration des victimes du génocide commis par les Khmers rouge. Quel est votre avis ?

O.C. - Le MVGKR s'est félicité de la prise de conscience des jeunes cambodgiens et des associations khmères à travers le monde et spécialement en France. L'idéal serait que tous les Cambodgiens de la diaspora et ceux de l'intérieur du Cambodge , à l'instar du MVGKR, organisent, chaque année, cette commémoration . Il faut resté très vigilant car la société khmère actuelle développe des germes réels d'un nouveau génocide. Depuis le 7 janvier 1979, divers évènements tels le plan K5, le coup d'état [de 1997], les assassinats des manifestants, des politiciens et syndicalistes, l'impunité, l'inconstitutionnalité, l'état de non-droit...ont jalonné l'histoire contemporaine de ce royaume. Le tribunal et le jugement des khmers rouges revêtent donc une importance capitale : la nation khmère connaîtra la vérité, le mécanisme de cet auto-génocide, leurs auteurs qu'ils soient des individus ou des états... Et il faut condamner tout ces criminels. C'est le préalable pour fonder la survie et la démocratie de cette nation.

EdA - Et l'avenir ?

O.C. - La 30ème commémoration des victimes du génocide commis par les Khmers rouges (le 17 avril 2005) sera imprégnée d'espoir. Le peuple khmer pourra entreprendre une introspection afin de se connaître en réfléchissant sur un passé "criminel". C'est une attitude nécessaire pour mieux construire son avenir. Ce sera aussi l'occasion de resserrer les liens naturels entre les jeunes et leurs aînés. Ensemble, ces deux générations solidaires pourront débarrasser leur patrie de toute les tyrannies actuelles ou futures.





instance de Evry (Essonne), en quoi votre fonction vous aide-t-elle à mieux défendre les victimes du génocide khmer rouge ?

C.H.P. - Je suis resté fidèle à mon engagement en tant que citoyen de l'Humanité pour faire valoir les droits des victimes dans le cadre de mes compétences en matière de crime de masse et pour gérer autant que possible toute déviation négationniste et apologétique. Le négationnisme dans notre contexte est d'attribuer la responsabilité des crimes à ceux qui ne sont pas concernés. Quant à la tentative d'apologie, elle tendrait à démontrer que de toute manière ce qui est arrivé était justifié politiquement, économiquement, socialement et idéologiquement comme l'ont déjà fait Sasha Sher et Khieu Samphan dans leurs ouvrages respectifs publiés récemment.



"Pour moi, il n'y aura ni oubli, ni pardon."

Mme Ung Boun-Hor

Présidente du VGKR

'association "Les Victimes du Génocide des Khmers Rouges" (VGKR) a été créée en décembre 2003. Elle compte à ce jour 54 membres et 136 sympathisants à travers la France. Les

objectifs poursuivis par les fondateurs sont l'écoute, l'information et l'aide psychologique et morale aux victimes survivantes. L'association les aide à se constituer en tant que partie civile devant le tribunal pénal international siégeant hors du Cambodge dans le procès pour crimes contre l'humanité, crimes de génocide et crimes de guerre commis par les Khmers Rouges et leurs complices au Cambodge de 1975 à 1979. En outre, VGKR souhaite aussi recueillir et recenser les témoignages des victimes dans le but de créer un centre de documentation sur le Cambodge.

Comment entendez-vous défendre les droits des victimes et leur rendre justice ?

Comme vous le savez, je ne peux hélas pas porter plainte pour toutes les victimes, mais à travers mon dossier personnel de partie civile, symboliquement je peux parler en leur nom.

Je veux aussi défendre leur mémoire grâce à mes divers colloques, réunions sur le génocide et interventions auprès des organismes nationaux et internationaux, tels que la Cour Pénale Internationale à La Haye, l'ONU, les organismes des Droits de l'Homme (Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Amnesty International), l'Ecole Nationale de la Magistrature, l'Assemblée Nationale, le Sénat, les autorités françaises et les médias (presse écrite, radio, télévision).

Selon vous, qui sont les responsables du génocide perpétré entre 1975 et 1979 ?

Les responsables et les coupables de la mort d'environ 2 millions de personnes sont en premier lieu les chefs Khmers Rouges, dirigeants du régime du Kampuchéa Démocratique. Mais à mes yeux Norodom Sihanouk est également responsable, en tant Président du FUNK, lors de l'entrée des Khmers Rouges à Phnom Penh en avril 1975 puis en tant que chef de l'Etat du Kampuchea Démocratique au début du régime des Khmers Rouges. J'avais d'ailleurs fait remarquer dans mes différents courriers à l'ONU que Norodom Sihanouk devrait être jugé comme tous les autres leaders Khmers Rouges.

Y a t'il réellement une volonté politique à juger les responsables Khmers Rouges ?

Non, il est évident que l'on fait tout pour éviter ce procès car il n'implique pas seulement les Khmers Rouges et Norodom Sihanouk mais aussi la Chine, la France, le Vietnam communiste qui ont entraîné, aidé et accompagné les troupes khmères rouges dans les combats contre nous, leurs propres frères. Par ailleurs, n'oublions pas que les Khmers Rouges sont de nouveau partout au Cambodge, dans l'administration, la police, l'armée... et même dans le gouvernement actuel où il y a des anciens Khmers Rouges, notamment Keat Chhon, ministre des finances et Hor Nam Hong, ministre des affaires étrangères.

Pourquoi n'êtes-vous pas favorable à un procès tenu au Cambodge ?

L'ONU invoque la notion de souveraineté nationale pour organiser le procès au Cambodge et non un tribunal pénal international qui se tiendrait en dehors du pays. Un procès qui se déroulerait à l'intérieur du pays risquerait de blanchir les chefs Khmers Rouges faute de témoins ou suite à de faux témoignages par peur des représailles. L'ONU semble oublier que les familles des témoins et des juges cambodgiens vivent au Cambodge! Croyez-vous qu'un juge khmer oserait condamner un chef Khmer Rouge? Il risquerait de se faire tuer, lui et sa famille peu de temps après! On peut citer comme exemple l'assassinat en 2003 du juge khmer qui avait condamné les deux Khmers Rouges, responsables de la mort d'un jeune touriste français, M. Braquet; cet assassinat était alors un avertissement des Khmers Rouges.

Il existe des partisans et des opposants à ce procès. Quelles sont les thèses qui selon vous s'opposent à ce sujet ?

Il est tout à fait normal qu'il existe des partisans et des opposants au procès des Khmers Rouges. Les opposants sont d'abord les Khmers Rouges, les négationnistes et ceux qui voudraient oublier ou ne plus évoquer l'effroyable passé. A ceux là, j'aimerais rappeler qu'ils ont eu la chance de survivre et d'échapper à ce monstrueux régime ; ils devraient avoir une pensée pour ceux de leur famille qui ont subi les tortures et les sévices durant le régime sanguinaire des Khmers Rouges. L'argument avancé par les opposants, et notamment par Khieu Samphan est qu'il faut tourner la page et penser à l'avenir. Les négationnistes disent aussi que les Khmers Rouges n'ont pas tué, qu'ils ne faisaient que faire travailler les Cambodgiens comme dans les campagnes mais que les gens de la ville n'ont pas supporté les durs labeurs. Quant aux partisans du procès, ils ne demandent qu'une seule chose, la justice pour les leurs. C'est leur droit le plus absolu. Nous n'avons pas le droit d'oublier nos morts. Le devoir de mémoire est quelque chose de très important.

La notion de justice est-elle universelle ? Le procès des Khmers Rouges relève-t-il de la responsabilité collective ou est-ce uniquement une affaire cambodgienne ?

Pour moi il est évident que la notion de justice est universelle. Tout être humain la réclame. Quant à savoir si ce procès relève de la responsabilité collective, oui, j'en ai l'intime conviction. Et c'est pourquoi il est si difficile de l'organiser. Ce n'est pas une affaire uniquement cambodgienne car la Chine, la France, le Vietnam Communiste et les Etats-Unis ont aussi leur part de responsabilité dans le génocide perpétré par les Khmers Rouges au Cambodge.

Pensez-vous qu'il y aura un jour un procès des responsables Khmers Rouges ?

Oui, je pense que le procès des responsables Khmers Rouges aura lieu un jour mais le problème est de savoir dans quelles conditions se déroulera celui-ci. Pour moi, seul un procès hors du Cambodge pourra donner lieu à une véritable justice, indépendante et impartiale ; et non pas à une parodie de justice. Si par malheur le procès devrait se dérouler au Cambodge, les victimes n'auront qu'un semblant de justice uniquement dans le seul but de soulager la conscience internationale...

Vous avez été l'une des premières et des rares personnes à déposer plainte contre les Khmers Rouges en France, pourquoi l'avez-vous fait ?

Jai porté plainte contre X. Cette plainte est dirigée contre les Khmers Rouges mais également contre les officiels de l'ambassade de France à Phnom Penh de l'époque qui ont livré mon époux, alors Président de l'Assemblée Nationale de la République Khmère, aux mains des Khmers Rouges. Je n'accepte et n'accepterai jamais que l'on ait tué, massacré mon mari, ainsi que toutes les autres victimes, de cette façon. C'est la raison pour laquelle j'ai osé porter plainte. Il est normal que les auteurs et les responsables de sa mort soient poursuivis et traduits devant un tribunal pour leur crime contre l'humanité et crime de génocide. Pour moi, il n'y aura ni oubli ni pardon!



e **Khôr sach tchrouk** est connu plus particulièrement sous le nom de "Porc au caramel". C'est un plat très apprécié par la majorité des populations d'Indochine. La recette varie donc d'un pays à l'autre selon les goûts et les habitudes culinaires propres à chaque peuple.

FIGHE Khor sach tchrouk



Ingrédients pour 4 personnes :

- Poitrine de porc (coupée en morceaux) : 500 g

- Oeufs durs: 4 - Sucre: 200 g

- Eau : 5 à 6 cuil. à soupe- Gingembre : petit morceau

- Sauce de poisson ("Teuk trey") : 3 cuil. à soupe

- Sel

- Glutamate (ou "Bichen")

Préparation:

- Etape 1: Prendre une casserole, la chauffer un peu, ajouter l'eau et le sucre et mélanger le tout afin d'obtenir un fond de caramel bien brun. Une fois, le caramel obtenu, ajouter le morceau de gingembre, le "teuk trey" et les morceaux de pointrine de porc. Bien mélanger et ajouter quelques pincées de sel et le glutamate.
- Etape 2: Laisser un peu suer la viande et ajouter un petit bol d'eau pour laisser mijoter la viande pendant 5 à 10 mn, tout en remuant de temps en temps.
- Etape 3 : Lorsque la viande est cuite et que l'eau a réduit un peu, ajouter un autre bol d'eau et ajouter les oeufs durs pour qu'ils puissent prendre la couleur du khor.
- **Etape 4 :** Laisser mijoter encore 10 mn et le plat est prêt à être servi et dégusté.

Porc au Caramel

FICHE

Accompagnement : Le Khor se mange avec du riz blanc. Sa sauce onctueuse et caramélisée parfumera le riz. Bien sur, on peut l'accompagner de légumes, concombre coupé en tranche.

Rappel : C'est une recette comme parmi tant d'autres ! Tous les plats "khmers" se font de différentes manières selon les goûts, les habitudes. La recette que je vous ai proposé n'est certainement pas la meilleure mais c'est une des recettes du Khor possible !

Variante : La recette peut aussi être réalisée avec du poisson. Choisir de préférence un poisson à chair très ferme. Préparer le poisson en darnes à raison d'une par personne. Dans cette préparation on pourra accentuer la touche de poivre afin d'en attenuer l'arôme puissant.

Thaséda OU





ANNONCE

Vealsrè

Le premier groupe de Pop-Rock indépendant à Phnom Penh

Premier album 21 titres du groupe (12 chansons en khmer parmi lesquelles 9 sont interprétées également en français) a été lancé le 9 juin 2004

Pour vous procurer ce CD (10 euros), veuillez contacter par email : sambot@lesjeuneskhmers.com ou directement

Véalsrè - B.P 719 - Phnom Penh - Cambodge Tél : 00 855 12 422 156 email : vealsre@yahoo.fr



25-27, avenue de la République 78500 Sartrouville

Tél. : 01 39 15 62 68 / 06 07 52 75 56

Email: khimart@free.fr http://www.khimart.com

Grand choix de tableaux, dessins, lithographies, meubles chinois et de style, cristal taillé main, verreries signées, idées cadeaux

Horaires d'ouverture du Jeudi au Samedi : 10h30 à 12h30 - 15h30 à 19h30 Dimanche : 10h30 à 13h30



Huile sur toile de Franck L



Huile sur toile de Franck L



Sanguine de Ngeth Sim



Sculpture en bronze de Yvonne Clergerie



Huile sur toile de Ngeth Sim

4	U	Ц	3	U	Ι	1	ľ	6	1	D	0	Π	1	ì	Œ	Ι	ũ	I	е	I	I	t,	a	١,	ľ	e	1	C	1	Ţ	r	î	Œ	Ι	r.	a	l,	ľ	Å	Y	۸	Ċ	

Nom	:			Prénom	:		
Adresse	·						
	stal :						
10					•••••		•••••
Abonnem	nent annuel pour la France	: 🗖 15 euros	- Abonr	nement annuel p	our l'étranger : 🗖	20 euros	

Don de soutien : euros

Ce bulletin est à retourner à
Asie Aide à la Jeunesse (AAJ) - 81-83, avenue Marceau - 92400 Courbevoie (FRANCE)
Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de AAJ